Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

50¢

Edmonton, le vendredi 24 novembre 1989
Vol. 23 n° 47 - 20 pages

C'est avec fierté et émotion que le Père Jacques Johnson, O.M.I., Supérieur provincial des Oblats et Madame France Levasseur-Ouimet, Présidente de l'A.C.F.A. provinciale ont dévoilé le buste à la mémoire du Père Valentin Végréville, O.M.I., érigé à l'entrée du Musée Lakusta dans le village de Végreville.

(Photo Pierre Brault)

SOMMAIRE

24/11

40e anniversaire de CHFA



par JACQUES BEAUPRE

EDMONTON - Pour fêter son 40e anniversaire, CHFA a invité ses auditeurs à venir prendre le petit déjeuner en compagnie de l'équipe de l'émission matinale LE CAFÉ SHOW. Plus d'une centaine d'auditeurs ont profité de cette occasion pour rencontrer les membres de l'équipe qui leur tient compagnie et les informent tous les matins de la semaine. L'émission diffusée de Boîte à Popicos était retransmise en direct sur les ondes de CHFA et à la télévision de Radio-Canada. Sur la photo on reconnaît, Giorgio Cazzaro, l'animateur du CAFÉ SHOW.

Dévoilement d'un buste en l'honneur du Père Valentin Végréville, O.M.I.

par PIERRE BRAULT

VÉGREVILLE - C'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que les communautés franco-albertaines et ukrainiennes ont rendu hommage aux fondateurs francophones de Végreville, le dimanche 12 novembre dernier.

En effet, l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) et «The Lakusta Heritage Foundation of Canada» ont uni leurs efforts dans l'organisation de cette manifestation qui se tenait au musée Lakusta, l'ancienne gare du Canadien National à Végreville, le clou de cette cérémonie étant le dévoilement d'un buste à la mémoire du Père Valentin Végréville, O.M.I., surnommé «Le Patriarche des missions du Nord-Ouest».

La cérémonie officielle s'est déroulée dans les deux langues officielles. Denis Tardif et Robert Robert, les maîtres de cérémonies, ont invité de nombreux dignitaires civils et religieux à prendre la parole. C'est ainsi que la centaine de personnes présentes ont entendu des discours et témoignages intéressants.

Pour sa part Madame France Levasseur-Ouimet, Présidente de l'A.C.F.A. a tenu à souligner et ce, en français, en anglais et en ukrainien, la contribution des francophones au développement de la communauté de Végreville. «L'histoire à réuni

(suite en page 4...)

Au national...

Frank McKenna se porte à la défense des minorités linguistiques

OTTAWA (A.P.F.) - Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a fait un vibrant plaidoyer en faveur des minorités linguistiques au pays, particulièrement en faveur des minorités francophones hors Québec.

Prenant la parole lors de la séance d'ouverture de la cinquième Conférence annuelle des premiers ministres sur l'économie, M. McKenna a demandé au Québec de comprendre les préoccupations et les aspirations des minorités francophones hors Québec.

«Je dois demander que les Québécois comprennent aussi les aspirations des autres Canadiens. Des autres minorités par exemple, et particulièrement des francophones hors de la province de Québec. Il y a un million de francophones hors de la province de Québec. Si les Québécois sont en péril, imaginez-vous les autres francophones dans le pays. Imaginez la menace à la culture et à la survivance des autres Canadiens français qui sont à l'extérieur du Québec» a demandé le premier ministre McKenna, qui, davantage que le premier ministre Mulroney, se présente


Frank McKenna

aujourd'hui comme le véritable leader en ce qui concerne la défense et la protection des droits des minorités.

Pour Frank McKenna, il y a assez d'espace au Canada pour permettre de s'entendre. «Nous ne sommes que 26 millions dans un si grand pays, nous pouvons sûrement trouver assez d'espace pour vivre ensemble». La Constitution canadienne, selon le premier ministre McKenna, doit justement réserver assez d'espace et de souplesse pour permettre au pays d'évoluer. «Il n'existe pas de magie dans les mots d'une constitution, une constitution c'est vivant, c'est un instrument qui respire» a ajouté le premier ministre néo-brunswickois, comme s'il voulait faire référence au concept de société distincte du Québec.

«Mon plaidoyer sur la question linguistique est le suivant: il faut avoir assez d'espace pour manoeuvrer. Il faut reconnaître que nous avons un héritage, et les instruments voulus pour le transmettre à nos enfants. Il faut être souple, il faut manoeuvrer et faire notre chemin dans ce débat constitutionnel.

Ottawa s'inquiète de la qualité de l'éducation au pays

OTTAWA (A.P.F.) - La qualité de l'éducation et de la formation professionnelle au pays préoccupe vivement le gouvernement fédéral, au point que toutes les provinces ont accepté la suggestion d'Ottawa de mettre sur pied un groupe de travail national sur la mise en valeur des ressources humaines.

Même si l'éducation est de compétence exclusivement provinciale, le premier ministre Brian Mulroney a réclamé pour le Canada «un système d'éducation de calibre mondial» lors de la cinquième Conférence des premiers ministres sur l'économie, qui se tenait à Ottawa les 9 et 10 novembre.


Brian Mulroney

«Si le Canada veut être compétitif dans le monde d'aujourd'hui, il doit se classer parmi les premiers en créativité et en excellence technique» a dit le premier ministre dans sa déclaration d'ouverture.

Or, de dire le premier ministre, le Canada compte une faible proportion d'ingénieurs et de scientifiques. Les femmes n'obtiennent que 13 pour 100 des diplômes de génie et 30 pour 100 des diplômes de mathématiques et de sciences physiques. L'industrie canadienne ne consacre qu'une fraction de ses revenus à la formation de ses travailleurs. Sans compter que 17 pour 100 des étudiants canadiens du secondaire seraient analphabètes. Toutes ces données font dire à Brian Mulroney qu'il faut agir. L'éducation, a-t-il dit, ce n'est pas une question fédérale ou provinciale mais une question d'intérêt national.

«Je reconnais que les domaines de compétence doivent être respectés, et je vais les respecter, a promis à ces homologues M. Mulroney. Je n'ai aucune visée secrète. Je ne cherche pas à étendre la compétence fédérale» a-t-il ajouté, pour s'assurer que les provinces ne fassent la sourde oreille à son appel.

Les premiers ministres provinciaux ont compris le message, «ont pris bonne note» dit le communiqué officiel, et acceptent donc de collaborer à ce groupe de travail qui évaluera les besoins du Canada en matière de perfectionnement, fera rapport sur les besoins pour le 21e siècle, et se penchera sur les résultats obtenus par les systèmes d'éducation actuels, du préscolaire à l'université en passant par la formation technique et professionnelle.

Les effectifs des écoles d'immersion augmentent cinq fois plus vite que dans les écoles homogènes françaises

OTTAWA (A.P.F.) - Pour la première fois depuis 1970-1971, le nombre d'élèves francophones hors Québec inscrits dans les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité a augmenté au pays. Cette hausse est toutefois bien faible, en comparaison avec celle des écoles d'immersion.

Dans une publication sur la langue de la minorité et la langue seconde dans l'enseignement, Statistique Canada révèle que l'effectif francophone dans les écoles homogènes a augmenté de 2 pour 100 (2,500 élèves) en 1987-88, pour atteindre les 154,000 élèves. Il s'agit de la première augmentation significative depuis que l'on recueille des données sur le sujet, et ce revirement est attribuable à une hausse de 1,000 élèves francophones au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

Cette hausse devra cependant être suivie de plusieurs autres dans les années à venir, si les francophones hors Québec souhaitent récupérer leurs effectifs du début des années '70. De 196,000 qu'il était en 1970-71 nombre d'élèves a en effet chuté de 22 pour 100, pour atteindre les 154,000 élèves en 1987-88.

Entre 1981 et 1982 et 1986-1987 par exemple, l'effectif scolaire dans les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité a diminué de 7,000, passant de 158,000, à 151,000. Curieusement au cours de cette période, la clientèle d'âge scolaire est restée constante à 181,000, selon les chiffres obtenus lors des recensements de 1981 et 1986.

Si l'effectif dans les écoles françaises hors du Québec commence à peine à reprendre du poil de la bête, il n'est pas faux de dire que celui des écoles d'immersion atteint des niveaux inégalés. Selon Statistique Canada, les hausses annuelles ont varié entre 10 pour 100 et 20 pour 100 durant les quatre dernières années.

Le nombre d'écoles offrant des programmes d'immersion en français est passé à plus de 1,500 en 1987-88, une augmentation de 13 pour 100 par rapport à l'année précédente.

La popularité de l'immersion ne se dément pas d'année en année. En 1987-88 par exemple, 204,000 étudiants étaient inscrits aux programmes d'immersion au pays, comparativement à 154,000 élèves dans les écoles homogènes françaises. Il s'agit d'une augmentation de 10 pour 100 (19,000 étudiants) par rapport à l'année précédente. En comparaison, l'effectif dans les écoles homogènes n'a augmenté que de 2 pour 100 durant la même période.

L'environnement est au coeur des préoccupations des premiers ministres

OTTAWA (A.P.F.) - L'environnement rallie tous les premiers ministres au pays, et le gouvernement fédéral n'a eu aucune difficulté à les convaincre de prendre des mesures concrètes pour faire face au problème numéro un dans le monde.

Les premiers ministres ont résolu à l'issu de la cinquième Conférence annuelle sur l'économie de réduire les quantités de déchets solides destinés à l'enfouissement ou à l'incinération. Pour ce faire, les provinces s'engagent à mettre en oeuvre un programme le plus tôt possible pour réduire le volume d'emballages et pour veiller à les rendre recyclables, ou à ce qu'ils soient faits de matériaux recyclables.

Toutes les provinces acceptent la décision du gouvernement fédéral d'appliquer dès 1994 de nouvelles normes plus sévères en ce qui a trait aux émissions des véhicules.

Toutes appuient également les efforts du Canada dans sa lutte contre la surpêche étrangère, y compris la pêche aux filets dérivants qui préoccupe particulièrement la Colombie-Britannique.

Signe des temps, c'était la première fois que le dossier de l'environnement figurait à l'ordre du jour d'une conférence des premiers ministres sur l'économie.

Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, a bien résumé l'esprit qui anime maintenant les politiciens canadiens en déclarant que l'éducation et l'environnement étaient les deux préoccupations de l'avenir. «Notre survie dépend de notre capacité de maîtriser ces deux problèmes». L'Ontario investira d'ailleurs plus de deux milliards de dollars pour nettoyer Hydro-Ontario de produits polluants. «On paiera très cher pour nos péchés» a convenu le premier ministre Peterson.

L'Alberta a annoncé de son côté qu'elle créera un nouveau centre d'experts en destruction de déchets dangereux, et qu'elle vendra son expertise à l'étranger. De nouvelles techniques d'incinération seraient également à l'essai.

À la 3...

• Le recrutement

La Faculté s'anglicise-t-elle?

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Chaque année amène son contigentement de nouveaux étudiants à la Faculté et 1989-90 ne fait pas exception. Depuis trois ans, la tendance dans les inscriptions est à l'augmentation du nombre d'étudiants d'origine anglophone. En 1989-90 par exemple, sur 146 nouveaux étudiants, 96 sont d'origine anglophone, alors que 50 sont d'origine francophone, ce qui inclut les étudiants qui arrivent du Québec.

Depuis l'an dernier, les étudiants d'origine francophone sont minoritaires au sein de la Faculté, une institution pourtant créée pour offrir des cours de niveau universitaire aux francophones de l'Alberta et de l'Ouest.

Nouvelles admissions Langue maternelle	1987-88	1988-89	1989-90
français	72	63	50
anglais	117	115	87
autres	4	8	5
inconnues	0	2	4

Cette augmentation du nombre d'anglophones et cette diminution lente mais réelle du nombre de francophones se fait, même si les critères d'admission sont un peu plus exigeants pour ceux qui ne sont pas d'origine francophone. C'est que plusieurs professeurs de la Faculté se sont souvent plaints du niveau de connaissance de certains étudiants qui ont suivi le cours de niveau français 30. «L'anglicisation» de la Faculté selon certains tient d'une part au contenu de la campagne annuelle de recrutement de la Faculté et de d'autre part à l'obligation d'attirer davantage d'étudiants. La Faculté Saint-Jean est, bien sûr, la seule université francophone de l'Ouest mais c'est aussi une petite institution. Pour se développer, pour être en mesure d'offrir un enseignement de qualité et plus diversifié, la Faculté doit augmenter le nombre de ses étudiants.

Dans une entrevue récente, le doyen Jean-Antoine Bour, parlait de la nécessité d'avoir une vision «ouest» pour le développement de la Faculté. Le doyen est d'ailleurs l'un des premiers à déplorer la situation actuelle «je suis absolument déçu du nombre de Franco-Albertains qu'il y a à la Faculté». «On essaie, dit-il, de rester fidèle à la notion que la Faculté existe d'abord pour la francophonie albertaine. On essaie d'attirer, de rendre la Faculté intéressante aux francophones».

Malgré tout, le nombre de francophones qui s'inscrivent à la Faculté diminue d'année en année...

Langue maternelle	1987-88	1988-89	1989-90
français	243	234	223
anglais	228	264	287
autres	24	32	26
inconnues	10	6	4

Pourtant dit le doyen, Jean-Antoine Bour, la politique de recrutement de la Faculté a été conçue pour donner priorité aux Albertains et avant tout aux Franco-Albertains. «Du côté géographique, la priorité c'est l'Alberta. On y met plus de temps, on y visite plus d'institutions, plus d'écoles qu'ailleurs». La deuxième priorité, dit-il, c'est le Québec «pour donner cet élément de perspective francophone majoritaire qu'on trouve très important». La Saskatchewan et la Colombie-Britannique n'arrivent qu'après, en troisième place.

La Faculté a aussi créé la bourse Jean Patoine. Cette bourse de 1 800 $ est décernée chaque année à un(e) Albertain(e) de langue maternelle française sur la base du travail au niveau de l'école secondaire et de sa contribution à la vie scolaire. Il existe aussi des bourses d'étude en français d'un montant de 1 000 $ qui sont accordées selon le mérite académique des étudiants. Ces bourses versées par le Secrétariat d'État sont disponibles pour la grande majorité des étudiants de la Faculté.

La politique de recrutement de la Faculté est toutefois contestée tant par plusieurs étudiants qui l'a fréquentent que par Francophonie jeunesse de l'Alberta, un organisme qui est à l'écoute des besoins et des attentes des jeunes Franco-Albertains. Selon le président de F.J.A., Daniel Dallaire l'agente de recrutement de la Faculté, Elmire Belhumeur, «n'est pas au même niveau que les étudiants». F.J.A. a suggéré au doyen de la Faculté de faire accompagner l'agente de recrutement par un ou une jeune francophone qui, selon F.J.A., saurait mieux parler aux autres jeunes. Cette proposition selon le président de F.J.A., Daniel Dallaire, a été rejetée mais selon le doyen de la Faculté cette proposition a été étudiée. Monsieur Bour note toutefois certains obstacles. Il croit d'abord qu'il faut que cette personne soit compétente pour l'emploi car «la bonne volonté ne suffit pas. De plus, dit-il, si on a un candidat compétent il faudra le payer. Il faudrait qu'une décision se prenne de la part de la Faculté».

Monsieur Bour reconnaît par ailleurs qu'il y a plusieurs difficultés à convaincre les francophones d'aller à la Faculté Saint-Jean. «Comment les faire venir?» «Je regarde où vont les Franco-Albertains, ils vont à l'«université de l'Alberta, dans les collèges communautaires, étudier à temps partiel en demeurant chez-eux ou encore dans les collèges régionaux». L'un des problèmes de la Faculté, dit le doyen Bour c'est que parce qu'elle est petite, elle ne peut offrir tous les programmes, tous les champs d'études. Pous augmenter son nombre de cours et de programmes il faudrait plus d'étudiants et ces étudiants ils ne sont pas au sein de la francophonie.



Daniel Dallaire

Monsieur Bour demeure toutefois optimiste quant à l'impact prochain de l'ouverture de nombreuses écoles françaises en Alberta. «Les écoles françaises, si ça ne devient pas une source d'étudiants, mais où est-ce qu'on va aller les chercher (ces étudiants)?

L'anglicisation, si elle existe, est avant tout une question d'attitude et elle se vit dans les corridors et les salles de classes. Une politique de francisation a été adotée il y a plusieurs années pour s'assurer que les étudiants puissent suivre tous leurs cours en français. Le niveau de connaissance de la langue française est par ailleurs vérifié par deux tests, l'un écrit et l'autre oral, qui sont obligatoires pour les étudiants qui veulent aller faire leur stage. Il s'agit dit Louisette Villeneuve, «de garantir aux écoles que nos étudiants parlent français adéquatement». Ces tests sont qualifiés de difficiles tant par l'administration que par les enseignants et les étudiants. De plus, dit le doyen Jean-Antoine Bour, l'utilisation du français, à la Faculté, «c'est une valeur continue, une des choses qu'on souligne lors de la semaine d'intégration». Malgré tout, l'anglais est souvent la langue utilisée dans les corridors, ce qui oblige la Faculté à rappeler de temps en temps le caractère francophone de cette institution. L'animatrice culturelle, Lise Nepton, est en charge d'organiser la prochaine «campagne». À son avis, il s'agit avant tout d'une question de «maturité et d'adaptation». «Je ne dirais pas, dit-elle, que la Faculté s'anglicise, il y a toujours des efforts». D'ailleurs deux des trois membres du comité créé pour concevoir cette nouvelle campagne d'encouragement à parler français est d'origine anglophone. Lise Nepton pense qu'il faut faire preuve d'humour et simplement rappeler aux étudiants qu'en venant à la Faculté ils ont fait un choix, celui d'étudier dans une institution francophone.

• Un besoin

Le Conseil scolaire de Saint-Isidore propose un plan ambitieux

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Le 25 octobre dernier, le Conseil scolaire de Saint-Isidore a déposé un plan de développement ambitieux pour les quatre prochaines années. Ce programme prévoit l'ouverture d'une 11e année en 1990 et d'une 12e année en 1991 en plus de l'ouveruture de deux centres régionaux pour répondre aux besoins d'enseignement de la maternelle à la 2e année. «Avec ça, dit le directeur général Jacques Moquin, on pense qu'on peut accommoder tous les parents qui veulent envoyer leurs enfants à l'école française».

Ce projet prévoit l'ouverture de trois nouvelles écoles, ce qui démontre bien, dit Jacques Moquin, le succès de l'école Jean-Côté qui à sa deuxième année d'existence accueillé 242 étudiants de la maternelle à la 10e année. Le premier aménagement, le plus urgent, serait l'ouverture d'une école secondaire qui accueillerait dès septembre 1990 les étudiants de la 7e à la 11e année. Le succès de Jean-Côté a en effet amené plusieurs problèmes d'espace et il faut trouver de nouveaux locaux.

Deux autres écoles, toutes deux pour les programmes de la maternelle à la 2e année verraient le jour, l'une dans la partie sud-est du territoire de Rivière-la-Paix, l'autre dans la partie-nord. Ce premier aménagement verrait l'ouverture d'une maternelle à Saint-Isidore en septembre prochain, à laquelle viendrait s'ajouter les lère année (1991) puis les 2e année (1992). L'autre école primaire serait installée quelque part dans la région de McLennan, Guy et Donnelly. Cette deuxième école ouvrirait ses portes, avec la maternelle en septembre 1991.



Jacques Moquin

Cette décentralisation, selon Jacques Moquin, aurait deux avantages. Elle permettrait d'abord de rassurer les parents qui n'aiment généralement pas voir leurs jeunes enfants effectuer de longs voyages quotidiens en autobus. Ensuite, dit-il, «avec des locaux décentralisés pour les trois premières années scolaires, on va sûrement attirer davantage d'élèves».

Tout en reconnaissant que ces plans, ces trois nouvelles écoles, sont des projets ambitieux, le Conseil scolaire de Saint-Isidore y croit et se montre optimiste. Pour le directeur général, il faut être optimiste il faut être ambitieux. «On existe pour accommoder les parents» et «ça fait 75 ans que les parents attendent».

De plus, de dire Jacques Moquin, le système d'éducation dans le nord a toujours été défavorisé par rapport à celui des villes. Il dit avoir les chiffres pour le prouver. «Les parents des villes, dit-il, obtiennent les choses beaucoup plus rapidement». «On a les nombres, ajoute Monsieur Moquin, on le sait, le reste suivra».

Les représentants du Conseil scolaire rencontreront le sous-ministre de l'éducation au début décembre pour parler de ces plans, de la gestion et des demandes des parents. Monsieur Moquin pense que les réalisations des deux premières années seront les meilleurs arguments pour convaincre le ministre d'appuyer financièrement et politiquement le Conseil de Saint-Isidore. Le Conseil a bien sûr besoin d'argent pour la décentralisation mais il a aussi besoin d'appuis parce que la Commission scolaire de Falher refuse toujours de signer une entente sur le transfert des étudiants, et parce que la future école secondaire pourrait devoir être aménagée à partir d'un édifice qui appartient présentement à une autre commission scolaire de la région.

Pour le Conseil scolaire de Saint-Isidore il appartient au ministre de trouver des solutions aux problèmes d'argent et d'espace car pour Jacques Moquin le seul travail du Conseil est de répondre aux besoins des parents qui veulent avoir accès à des écoles distinctes françaises.

Éditorial

Le bloc de l'Est se transforme

Depuis quelques semaines, les événements se précipitent dans les pays qui forment le Pacte de Varsovie. La population de ces pays descend dans la rue et réclame de son gouvernement des élections libres, une hausse du standard de vie, le respect de l'être humain, la fin de la domination. Et dire que tout a débuté avec la venue sur la scène politique internationale d'un nommé Gorbachev en 1985, qui avait une vision assez avant-gardiste du socialisme et du communisme. Il était conscient de la faillite du système communiste et du même coup du système économique de son pays l'U.R.S.S. Il a donc entrepris une révolution tranquille, préconisant un programme de réformes qui permettrait à son pays de retrouver le chemin de la prospérité. Il a assoupli le cadre de vie très rigide des soviétiques et s'est tourné vers les pays de l'Ouest pour aller chercher des capitaux lui permettant de réaliser pleinement ce gigantesque programme. Dès lors, le mot **«LIBERTÉ»** a pris une nouvelle signification non seulement pour la population du Bloc de l'Est mais pour le monde entier. Les Polonais, les Hongrois, les Allemands de l'Est et récemment les Tchèques somment leurs gouvernements respectifs de tenir des élections libres, de s'ouvrir aux pays de l'Ouest pour rebâtir leur économie respective.

Le mur de Berlin n'a pas résisté à cette soif de **LIBERTÉ**. M. Gorbachev avait bien dit qu'il n'était pas impossible qu'un jour ce mur puisse disparaître, mais qui aurait pu prédire que cela se produirait si vite?

Il faut avoir vu de près le mur de Berlin et celui qui sépare la R.F.A. et la R.D.A. pour pouvoir apprécier à sa juste valeur la portée des événements des dernières semaines. Alors on peut comprendre la réaction des Allemands de l'Est et leur exode vers l'Ouest.

Et que deviendra éventuellement, dans toute cette révolution qui est jusqu'à date tranquille, le Pacte de Varsovie et l'OTAN? Lors de ma visite au Quartier Général de l'OTAN à Bruxelles en Belgique en juin dernier, on sentait que le phénomène Gorbachev causait bien des maux de tête aux stratèges de l'OTAN. Avec toutes ces offres de démilitarisation de la part des membres du Pacte de Varsovie, les puissances de l'Ouest et les membres de l'OTAN doivent, en très peu de temps, trouver une solution pour éviter que les Soviétiques ne déstabilisent sa stratégie militaire.

Il devient donc fort important d'analyser froidement la situation actuelle. Les offres ont été déposées. Les négociations ont débuté mais elles sont presqu'au point mort parce que les deux parties ne se font pas suffisamment confiance pour en arriver à un compromis satisfaisant. La position de l'OTAN est que si les membres doivent réduire leurs armes conventionnelles, par contre ils doivent se garder un moyen de dissuasion et le seul moyen qui reste est l'arme nucléaire. Par contre le Pacte de Varsovie joue la carte de l'Option ZÉRO comme objectif final.

Si le Pacte de Varsovie continue à s'effriter, à se démilitariser comme il le fait présentement, est-ce une stratégie pour déséquilibrer l'OTAN et forcer le démembrement de cet organisme international voué au maintien de la paix dans le monde?

Cette soif de liberté de la population du Bloc de l'Est entraînera-t-elle les deux blocs à accélérer les négociations en vue d'un désarmement total et final? Cette révolution servira-t-elle les intérêts du Bloc de l'Est? Certains vous diront qu'on se dirige vers une société universelle. Mais que de chemin il reste à parcourir avant d'en arriver là. Pendant que la population parle de liberté, les deux blocs, eux, continuent à batailler pour le Pouvoir suprême.

PIERRE BRAULT

Pensée de la semaine...

Quand on a compris ce que c'est que la vérité, on ne peut plus mentir

(Jacques Rivière)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Jacques Beaupré

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6581

Abonnement d'un an. 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Dévoilement...

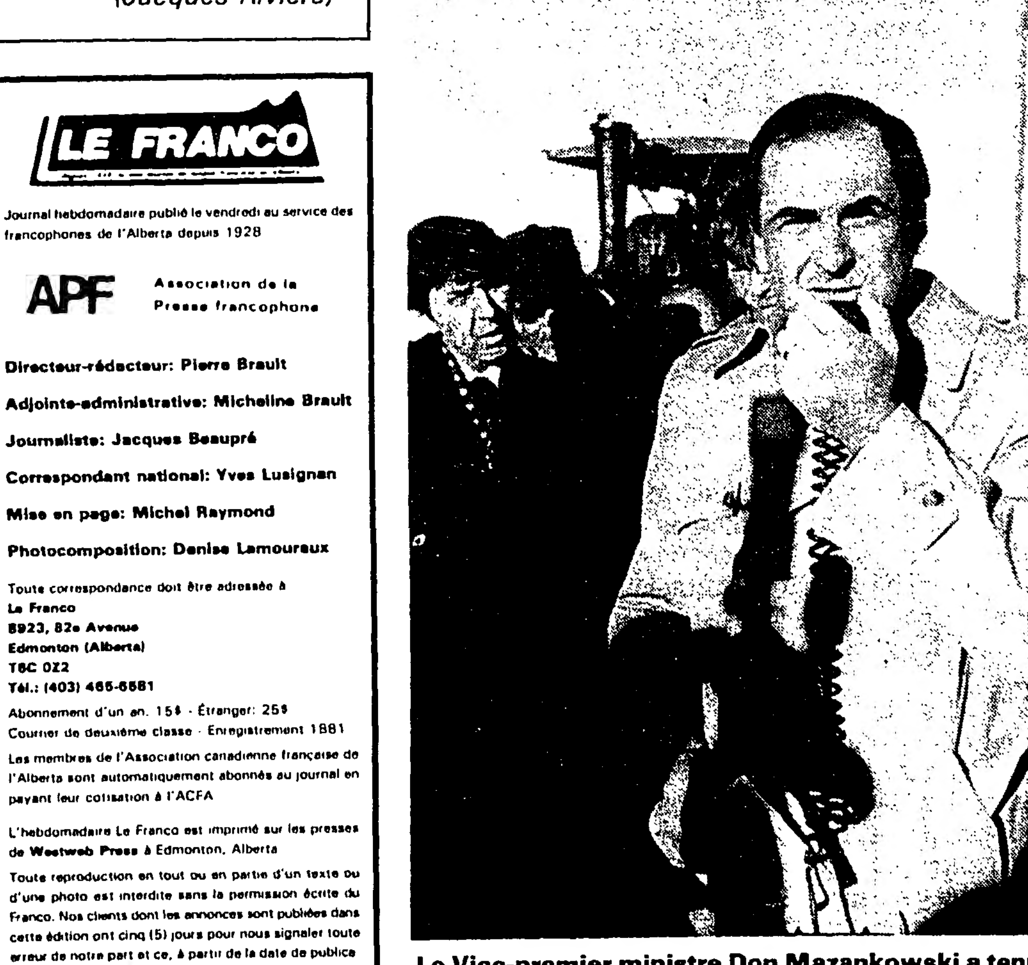
(suite de la page 1)

ici deux cultures qui ont su se respecter et s'épanouir ensemble, la culture ukrainienne et la culture canadienne-française» mentionnait-elle. Elle a parlé de M. Frank Lakusta comme étant une personne qui a fait progressé notre pays «vers une meilleure compréhension des différentes cultures qui la composent».

«J'espère qu'en visitant le musée Lakusta, nos enfants connaîtront mieux leur histoire et suivront les exemples de générosité et de compréhension mutuelle entre les peuples qui ont su faire de Végreville une communauté accueillante et chaleureuse» ajoutait-elle. Elle a aussi rendu hommage aux Tétreault, Poulin, Tardif, Létourneau, Houle, Théroux, Ruet, Lepage, Pelletier, Ménard, etc., qui ont bâti ce village, devenu depuis lors un centre important d'approvisionnement et une halte pour les voyageurs entre Lloydminster et Edmonton. En terminant elle déclarait: «Les descendants des Tétreault, Poulin, Tardif, Létourneau peuvent être fiers de leur culture et de leur héritage. Nous sommes fiers d'être leurs héritiers».

La cérémonie se termina par le dévoilement du buste du Père Valentin Végréville, O.M.I. par le Père Jacques Johnson, O.M.I., Supérieur provincial des Oblats et Madame France Levasseur-Ouimet.

Lors d'une petite réception qui suivit au Elks Hall, les personnes présentes ont eu l'occasion de fraterniser et de jeter un dernier regard sur cette histoire de ces braves colons, partis à la recherche de terres fertiles pour y vivre une vie meilleure.



Le Vice-premier ministre Don Mazankowski a tenu à rendre hommage aux pionniers francophones. Il est le député fédéral de la circonscription de Végreville.

(Photo Pierre Brault)

Nouvelles régionales

Et si les Calgariens se laissaient parler d'amour

par LINE MARTEL

CALGARY - «Ce n'est qu'à la fin du projet que j'en réalisai vraiment l'ampleur et que je constatai comment il avait été plus facile d'atteindre notre but en marchant main dans la main. Ce fût en effet pour moi une des plus belles expériences d'entraide jamais vécues». C'est dans ces mots que se terminait mon entretien avec M. Gilbert Guénette, une des personnes responsables, qui mena le projet du terrain de jeux du Pavillon Saint-Paul à bon port.

Tout commença lorsque l'école Sainte-Anne devint trop petite pour suffire au nombre sans cesse grandissant d'élèves. Les classes mobiles étaient surpeuplées, il fallait faire quelque chose. Bien que n'étant pas la solution idéale, elle était inévitable; il fallait partager les élèves entre deux écoles, ce qui fût fait. La pré-maternelle l'Arc-en-ciel, la maternelle, la garderie Pommes de Reinette, les élèves de 1ère, 2e et 3e années furent relocalisés au Pavillon Saint-Paul avec tous les problèmes que cela comporta dont celui de perdre le terrain de jeux. C'était inacceptable.



En mai dernier, le Conseil de parents de l'école Sainte-Anne et l'Administration de l'école, dont Mme Cameron, Directrice, s'étaient réunis pour discuter du terrain de jeux. Le Conseil de parents décida d'aller de l'avant. C'est alors que l'idée germa; il fallait demander un octroi auprès du gouvernement pour trouver cet argent qui leur permettrait de construire un nouveau terrain de jeux pour les enfants relocalisés au Pavillon Saint-Paul. Des procédures qui ne furent pas nécessairement longues, mais qui se devaient d'être bien faites, s'amorcèrent. M. Guénette prit ce dossier en main. Pour obtenir l'aide financière du gouvernement il fallait d'abord démontrer que le projet répondait à un besoin réel. Comme les terrains de jeux sont plutôt rares dans les alentours du Pavillon Saint-Paul M. Guénette n'eut pas trop de difficultés, secondé par l'Association communautaire «Tuxedo», à faire approuver le projet auprès de la ville. La commission scolaire approuva ensuite le projet si bien qu'à la fin de juin une demande pû être présentée, par l'entremise de l'Honorable M. Fred Stewart et de l'Honorable M. Ken Kowalski à l'«Alberta Lotteries, Major Exhibitions and Fairs». Programme qui devait, si le projet était accepté, financer la moitié du coût total des installations. (L'autre moitié serait financée par le Conseil de Parents). À partir de ce moment il ne restait qu'à attendre, attendre et espérer...

Le 4 octobre 1989 une réponse parvenait finalement à M. Guénette. Une bonne nouvelle qui ne tarda pas à circuler. Tout-d'un-coup il fallait réunir de la main-d'oeuvre et de l'équipement. Encore cette fois la réponse fut positive; en un rien de temps les bénévoles étaient réunis et surtout... décidés. En deux fins de semaine, pas toujours sous des températures clémentes et des conditions de travail idéales, le tour était joué.

Le samedi 28 octobre 1989, l'Honorable M. Fred Stewart, M.L.A., rendait visite au Pavillon Saint-Paul pour la remise officielle du chèque de 8 191,50 $ qui a rendu possible la réalisation de ce projet. Une réussite qui servira d'exemple et un millier de sourires, de jeux et de bon temps pour les enfants du Pavillon Saint-Paul et des paroisses environnantes.

• L'Halloween

L'école enfantine fête l'Halloween et fait l'objet de plusieurs surprises

par CAROLINE GOSSELIN

SAINT-PAUL - D'abord, il y a eu un après-midi familial le 29 octobre pour découper les citrouilles d'Halloween. Ce n'était peut-être pas l'arrivée du «Great Pumpkin» mais plutôt la convergence de plusieurs petites citrouilles. C'est-à-dire les petites citrouilles choisies par les jeunes et sculptées par leurs parents. Une fois terminées, les citrouilles ont été mises sur une grande table à la vue de tous. Quelqu'un a éteint les lumières et oh! comme c'était beau à voir. Illuminées de chandelles, les citrouilles semblaient animées par les caractères qui leurs ont été donnés. Il y en avait des fâchées, des souriantes, des épeurantes et des pleurantes mais toutes étaient uniques. Pendant que les citrouilles brillaient, les enfants se sont amusés à jouer ensemble et à se sucrer le bec de friandises. Les parents ont eu la chance de se visiter et tous ont bien apprécié ce temps passé ensemble. Un gros merci aux organisatrices, Lise Bussière et Louise Joly pour un après-midi bien réussi.

Cependant, les célébrations d'Halloween n'étaient pas finies. L'école enfantine a été envahie «d'étrangers» le jour même de l'Halloween. Les élèves de la pré-maternelle et maternelle et leurs enseignantes, étaient déguisés de toutes manières pour fêter l'Halloween. Après avoir pratiqué leur chanson d'Halloween, les enfants sont allés à l'école élémentaire afin de chanter pour les classes de première et deuxième années du programme français. Ceci, suivi d'une visite d'un clown mystérieux pendant le goûter et la découverte de bonbons d'Hallowen dans leurs pochettes. Les enfants se sont bien amusés toute la matinée.



L'ÉCOLE ENFANTINE REÇOIT UN DON

L'école enfantine de Saint-Paul opère depuis le mois de septembre au troisième étage du centre culturel. Mme Colleen Ouellette enseigne à treize enfants à la maternelle alors que Mme Albina Brousseau est enseignante pour les dix petits à la pré-maternelle. Les enfants sont maintenant bien habitués à leur nouvelle routine, utilisent l'équipement et jouent avec les jouets.

Des cours de natation pour les élèves de maternelle ont été planifiés du 30 avril au 23 mai 1990. Cependant, ce plan est dispendieux mais l'école enfantine a reçu une belle surprise le jour d'Halloween. M. Alfred Gratton, représentant du «St. Vincent Rec. Society», a offert un chèque de 100 $ à l'école enfantine afin de défrayer les coûts de la natation. Un gros merci pour M. Gratton et le «St. Vincent Rec Society» de la part des élèves et l'école enfantine.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

NOVEMBRE

19	20	21	22	23	24	25
1893	1949	1938	1922	1976	1895	1937
BENEDICTION DE L'EGLISE DE CANMORE PAR LE PERE LESTANC	INAUGURATION DU POSTE DE RADIO CHFA A EDMONTON	DECES DU FRERE LAURENT MICHEL (RIVIERE-LA-PAIX)	MGR GROUARD BENIT LA 1ERE EGLISE DE DONNELLY	DECES DU PERE LUDOVIC LAROSE	BENEDICTION DE L'EGLISE DE COCHRANE PAR LE PERE LESTANC	OUVERTURE DE L'HOPITAL STE-CATHERINE DE LAC LA BICHE

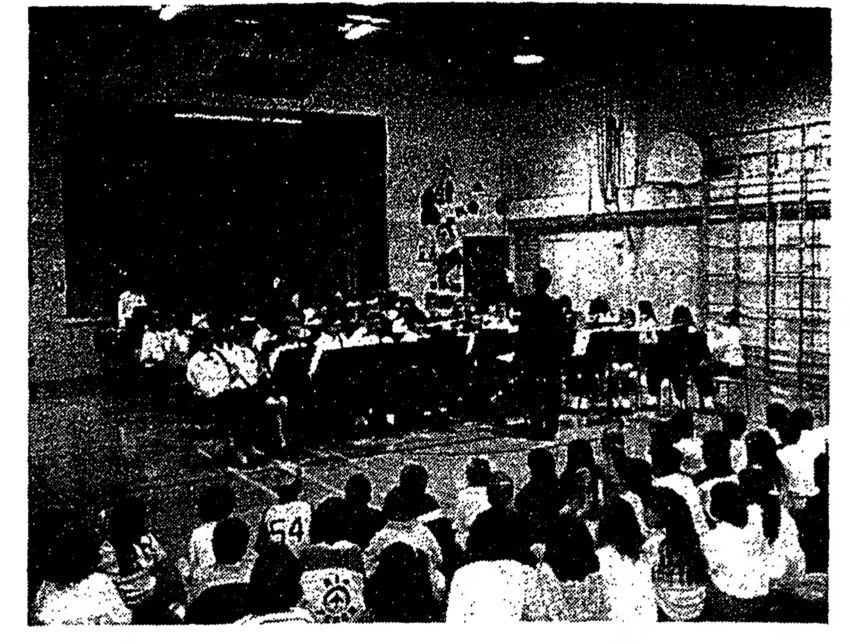
• À l'école Sainte-Anne

De la musique plein les oreilles

par LINE MARTEL

CALGARY - Du 29 octobre au 5 novembre dernier se tenait «La semaine canadienne des harmonies» et les élèves de l'école Sainte-Anne peuvent vous en dire quelque chose. En effet, dans le cadre de cette semaine spéciale, le jeudi 2 novembre, l'école Sainte-Anne recevait chez elle l'Harmonie de l'école Sainte-Augustine». Les élèves de 4e, 5e et 6e années, réunis au gymnase de l'école pour l'occasion en eurent plein la vue et plein les oreilles. Imaginez un instant une fanfare de plus de 60 musiciens se produisant non pas dans un audirorium mais bien dans un gymnase d'école. C'est comme si les élèves étaient tous dans la première rangée tellement ils étaient près des musiciens.

Les musiciens, des élèves de l'école Sainte-Augustine de la 7e à la 9e année, se sont tous acquités de leurs tâches très professionnellement. Sous l'habile direction de leur chef d'orchestre, M. Donald Barrette, ils amenèrent les étudiants en train, dans une réserve indienne et tous se souviennent, j'en suis certaine, des retentissants coups de tonnerre.



L'Harmonie de l'école Sainte-Augustine sous la direction de Donald Barrette.

Entre les pièces musicales M. Barrette prenait soin de bien préparer son audience. Il s'assurait d'introduire chaque morceau par une description de ce dernier ou une légende s'y rattachant et surtout par les instruments à surveiller et reconnaître pendant la pièce. Une partie instructive qui complémentait merveilleusement bien le côté musical du spectacle. Du début à la fin, les élèves eurent donc la chance de se familiariser un peu avec les instruments à vent et à percussion. De la flûte traversière aux timbales, en passant par le saxophone et les clarinettes, tous les instruments se furent entendre un à un. Les musiciens se sont levés à tour de rôle pour permettre aux élèves non seulement d'entendre mais aussi de voir l'instrument.

En plus d'être un après-midi mémorable pour les élèves de l'école Sainte-Anne, l'événement à caractère culturel fut également instructif et très intéressant. Les élèves se sont sentis d'autant plus valorisés puisqu'à quelques reprises leur participation fut requise notamment pour chanter l'«Ô'Canada», pièce d'ouverture du concert.

L'Association France-Canada est de retour!

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Après une absence prolongée, l'Association France-Canada section Alberta a été réactivée le 25 octobre dernier. Cette Association a pour objectif de promouvoir l'amitié entre la France et le Canada en plus d'accueillir les Français en visite en terre canadienne. L'association France-Canada encourage le développement de contacts culturels plus fréquents entre les deux pays.

La relance de la section albertaine de l'Association s'est faite en la présence du secrétaire général de la Fédération canadienne France-Canada, l'abbé Arthur Marchildon. Le nouveau Conseil d'administration est formé de Gérard Lizaire (Président) de Daniel Blais et d'Hélène Deverdenne (tous deux Vice-président) de Geneviève Moquin (Secrétaire) et de Juliette Moquin (Trésorière). Deux conseillers ont aussi été élus, soit le docteur Roger Motut et André Deverdenne. L'Association se propose de se réunir bientôt pour mettre sur pied une activité.

Pour plus d'information contactez Geneviève Moquin au 465-8010.





Fédération des parents francophones de l'Alberta

MESSAGE À TOUS LES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

La Fédération des parents francophones de l'Alberta est l'organisme qui représente les comités de parents au plan provincial.

Notre objectif est d'assurer l'application intégrale de nos droits reconnus en éducation par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Nous revendiquons des écoles homogènes et leur gestion dans toutes les communautés albertaines où il y a des francophones.

Nous intervenons au préscolaire.

Non seulement faut-il faciliter une meilleure préparation linguistique à nos enfants mais il faut de plus assurer un meilleur recrutement des étudiants dans nos écoles.

C'est pourquoi nos comités de parents revendiquent des garderies, prématernelles ou tout autre forme de projets préscolaires dans la province.

Vous êtes intéressé? Communiquez avec l'organisme de parents de votre région:

COMITÉS DE PARENTS AU SCOLAIRE

Société de l'école francophone Sainte-Anne de Calgary
1010 - 21e Ave S.- E.
Calgary (ALBERTA) T2G 1N2

Association de parents pour l'éducation française
C. P. 172
Legal (ALBERTA) T0G 1L0

Société de parents de Fort McMurray
103-B 9707 ave. Franklin
Fort McMurray (ALBERTA) T9H 2K1

Société de parents pour une école canadienne-française
C. P. 5414
Bonnyville (ALBERTA) T9M 2G5

Conseil régional pour l'éducation française à Lethbridge
#202, 325 - 6e Rue
Lethbridge (ALBERTA) T1J 2C7

Société de parents des écoles francophones d'Edmonton
8825 - 95e Rue
Edmonton (ALBERTA) T6C 4H9

Comité/parents-Maurice-Lavallée
8825 - 95e Rue
Edmonton (ALBERTA) T6C 4H9

Comité d'éducation Plamondon
C. P. 252
Plamondon (ALBERTA) T0A 2T0

Comité de parents pour une école publique francophone
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, (ALBERTA) T6C 0Z2

Société de parents/éducation francophone Saint-Paul et région
C. P. 1925
Saint-Paul (ALBERTA) T0A 3A0

Conseil régional de l'éducation française - Rivière-la-Paix
C. P. 661
Falher (ALBERTA) T0M 1M0

Comité de parents Tangent
C. P. 57
Tangent (ALBERTA) T0H 3J0

Comité de parents École Notre-Dame
15425 - 91e Avenue
Edmonton (ALBERTA) T5R 4Z7

COMITÉS DE PARENTS AU PRÉSCOLAIRE

Pré-maternelle Arc-En-Ciel
124 - 24e Avenue N.E.
Calgary, Alberta
T2E 1W7

La jardinière de Saint-Isidore
Livraison générale
Saint-Isidore, Alberta T0H 3B0

Le petit chaperon Rouge
C. P. 507
Legal, Alberta T0G 1L0

Société Bobino & Bobinette
15425 - 91e Avenue
Edmonton, Alberta T5R 4Z7

Société Pomme d'Api
a/s A.C.F.A. Fort McMurray
pièce 103-B, 9707 avenue Franklin
Fort McMurray, Alberta T9H 2K1

Jardinière ambulante
C. P. 661
Falher, Alberta T0H 1M0

Le coin des Lutins
C. P. 5414
Bonnyville, Alberta T9N 2G5

Pomme de Rénette
124 - 24e Avenue N.E.
Calgary, Alberta T2E 1W7

École Enfantine
8527 rue Marie-Anne
Gaboury (91e Rue)
Edmonton, Alberta T6C 3N1

Centre d'expérience préscolaire
8406 rue Marie-Anne Gaboury (91e Rue)
Edmonton, Alberta T6C 4G9

École Enfantine de Saint-Paul
C. P. 1925
Saint-Paul, Alberta T0A 3A0

pièce 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2 Tél.: 468-6934

Arts et spectacles

Retour en force de Giselle Lemire

par **ANDRÉ FRADETTE**

EDMONTON - Les 8, 9, 10 et 11 novembre derniers, à 20h30, à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean, le Théâtre du Coyote a présenté **Maman m'a jamais dit ça...**, une comédie écrite et jouée par Giselle Lemire.

Il y a bien des choses que maman ne nous a pas dites, avant de s'aventurer dans la vie, avant de voler de nos propres ailes; et c'est ce que tente de nous dire les multiples personnages de cette pièce, qui sont tous des femmes. Joués à tour de rôle par Giselle Lemire, ils défilent sous nos yeux comme autant de vécus et comme autant de tranches de vies, chargés de significations, de messages.

Parlant une langue familière, populaire, aux accents tantôt déchirants, tantôt drôles ou criards, les personnages côtaient le comique et le tragique car c'est de quoi la pièce est faite, comme la vie d'ailleurs... Cette pièce comique et tendre, où sont exposés des grands problèmes de la vie, reflète le vécu des gens, des gens d'ici plus particulièrement. Chacun peut se reconnaître dans les personnages, en prendre ou en laisser, en ajouter selon son expérience, ses réactions à la pièce. Cette dernière, en fait, se veut libre, ouverte à de multiples interprétations, selon l'auteure; multiples comme les personnages, (il y en a huit en tout), très généreux, qui se racontent devant nous, parlent de leurs problèmes, de ce qui leur est arrivé, leur arrive.



Gisèle Lemire

Edna après avoir «capoté» voit plus clair, même si elle voit tout à l'envers. Rosine veut maigrir d'amour. Ballpointe, la rockeuse, la plus agressive de toutes, la plus déchaînée, n'a pas froid aux yeux et fonce dans le tas. Elle crie qu'il ne faut pas avoir peur du succès, de réussir. Il faut la voir vociférer sa chanson, enregistrée à West Edmonton Mall. Armande, mère de treize enfants, pas féministe pour cinq sous, discute de grands problèmes comme le SIDA, la sexualité. Jeannine Potts, l'intoxiquée de bingo, parle des douleurs de l'accouchement. Carmen, l'adolescente naïve, se pose des questions sur la sexualité. Et j'en passe.

Et tous ces personnages ne sont joués que par une seule comédienne, l'auteure. Un tour de force! L'énergie qu'elle déploie sans relâche pendant une heure et demie ne peut que commander l'admiration. Bien sûr, Mario Bergeron, toujours là, lui fournit un bon coup de main. Au clavier électronique, il habille brillamment la pièce de ses arrangements musicaux. Les chansons de l'auteure agrémentent bien la pièce et complètent d'une façon comique les tableaux des personnages en question. décors et costumes, superbes, respectivement de Peter Field et de Joanna Johnston, épousent les personnages et les prolongent en faisant ressortir ce qu'ils sont vraiment. Peintes et découpées dans le bois ou un autre matériau quelconque et munies de roulettes, les maquettes de Peter Field ressemblent à des paravents-costumes ayant la forme et l'habillement des personnages. Chaque personnage a sa maquette. La comédienne n'a qu'à placer sa tête au-dessus et le tour est joué. Effet théâtral très fort!

Pour Giselle Lemire **Maman m'a jamais dit ça...** constitue un retour en force, après quelques années d'absence, au Théâtre du Coyote qu'elle-même a fondé en 1985. Il y a un projet de faire une tournée en province pour présenter sa pièce. Alors, si elle passe par chez vous, c'est à ne pas manquer. C'est du théâtre social, de participation où tout le monde peut trouver quelque chose.

Après la pièce, vu que c'était vendredi soir, il y avait un match d'Improvisation de l'A.L.I.E., au Théâtre Popicos d'Edmonton, entre la Société Acadienne de l'Alberta (les jaunes) et la Faculté Saint-Jean (les bleus). Les deux équipes ont joué un excellent match. Un des faits saillants a été la montée spectaculaire en troisième période de M. Julien Forcier, pendant laquelle il a improvisé avec des onomatopées, des gestes et des mouvements d'une façon tout à fait remarquable et imaginative. Beaucoup de métier la-dedans! Ce sont les bleus qui ont gagné. Oui, ça chauffe et c'est excitant à l'Impro du vendredi soir!

Les statistiques de l'A.L.I.E.

Equipes	P.J.	Ga.	Per.	Imp.J	P.P	P.C	Pun.	Pts
Fac. St-Jean	2	1	1	28	18	15	10	2
S.A.A.	2	1	1	27	16	17	11	2
A.C.F.A.	2	1	1	26	14	15	6	2
T.F.E.	2	1	1	27	14	15	5	2

Etoiles

Joueurs	Première	Deuxième	Troisième	Total
P. Thibodeau	2			6 pts
R. Marchand	1		1	4 pts
C. Bouchard		2		4 pts
J. Forcier	1			3 pts
C. Bernatchez		1	1	3 pts
L. Nepton		1		2 pts
B. Bonamigo			1	1 pt
E. Forcier			1	1 pt

Compteurs

Joueurs	P.J	Imp.J	Pun.	Pts
C. Bernatchez T.F.E.	2	17	3	11
R. Marchand F.S.J.	2	14	5	10
C. Bouchard S.A.A.	2	22	6	10
L. Nepton T.F.E.	2	15	1	9
P. Thibodeau A.C.F.A.	2	21	5	9
L. Morissette T.F.E.	2	12	2	8
E. Forcier A.C.F.A.	2	13	3	8
J. Forcier F.S.J.	1	9	4	6
Y. Gacionis A.C.F.A.	1	11	2	6
C. Chénard T.F.E.	2	8	1	5

Musicalement vôtre

par **Yvan Brunet**

Véronique Béliveau «Véronique» A&M SP-9154.
Cette chanteuse montréalaise a su attirer l'attention du grand public à l'âge de 17 ans avec une chanson intitulée «Rêve d'amour». Cette sixième offrande vinylisée, produite par Richard Carpenter (The Carpenters) et enregistrée à Los Angeles comprend un beau mélange de ballades romantiques et de toúnes entraînantes qui se prêtent bien à la danse du jour. Véronique Béliveau sait marier, de plage en plage, la délicatesse et la nuance d'expression avec un rare tact. Tout se chante en demie-teinte couleur pastel. Il faut écouter plusieurs fois ces nouvelles chansons débordantes de sentimentalité avant d'en saisir toutes les émouvantes beautés. À surveiller: «All Those Years Ago» de Richard Carpenter, «One Of Us» de Bjorn Ulavaues et l'ancien succès R&B «I'm Gonna Make You Love Me». Ce microsillon est un des plus beaux qu'elle ait fait.

Belinda Carlisle «Runaway Horses» MCA-6339.
La réputation de Belinda Carlisle, anciennement de la formation The Go-Gos est surtout fondée sur sa voix fraîche et sensuelle. «Runaway Horses» produit par Rick Nowels marque une nette amélioration par rapport à son album précédent. La différence se situe surtout du côté choix de chansons et au niveau de la transparence de la réalisation de Nowels. Certains morceaux gagneraient à un traitement plus simple, mais toutes les compositions portent une marque personnelle, en particulier au niveau des mélodies. À souligner en particulier: «Leave A Light On» (premier 45 tours avec le Beatle George Harrison à la guitare), «Summer Rain» et «La Luna». Un bon achat.

Luba «All Or Nothing» Capital 93176.
Luba est une superbe chanteuse torontoise et son tout nouvel album enregistré à Montréal et à New York, et produit par Joe Chiccarelli (Fleetwood Mac) et Jimmy Vivino (Reckless Sleepers) se veut une suite logique à «Between The Earth And Sky» de 1986. De plage en plage, la voix portante de Luba exprime un beau mélange déroutant de naïveté et d'agressivité. Certains textes sont ciselés aux ciseaux froids de la vie, mais le tout est saupoudré d'un parfum canadien. La sobriété de l'accompagnement (Jeff Smallwood/guitare, Michel Corrive/clavier et Pete Marunzak/batterie) convient parfaitement ici. D'intérêt particulier: «Giving Away A Miracle» (premier 45 tours), «On My Way», «Wild Heart» et «A Little Salvation». Précieux pour qui s'intéresse au pop canadien.

• Un nouveau public

Jacques Chauvin... un petit enfant devenu grand

par JACQUES BEAUPRE

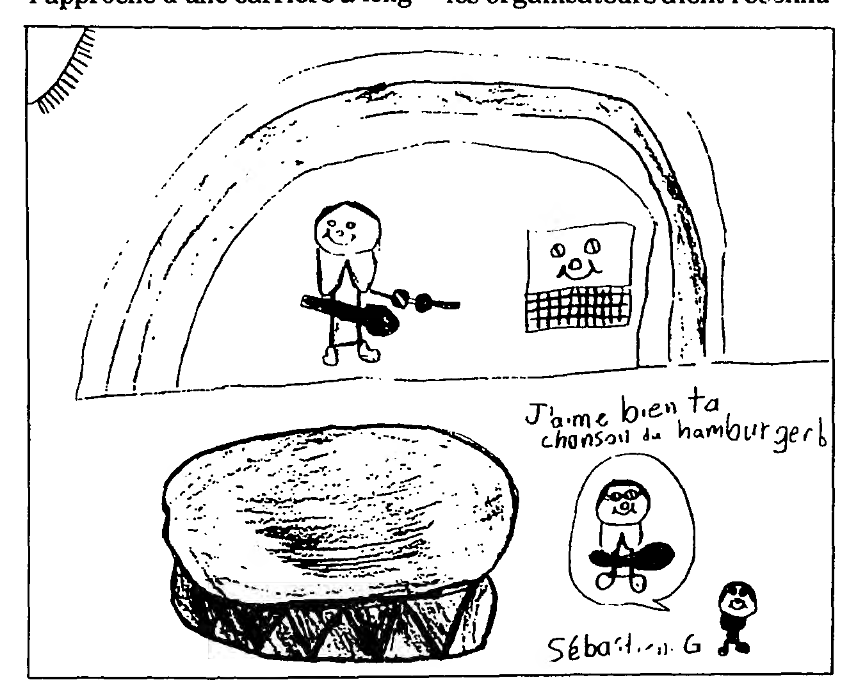
EDMONTON - Depuis quatre ans, la guitare à la main et depuis peu accompagné d'un petit ordinateur chantant, Jacques Chauvin fait le tour des provinces de l'Ouest, allant d'une école à l'autre pour enchanter les tout-petits. Jacques Chauvin est souvent la joie des enfants et plusieurs de ses chansons, comme **Bonjour-Hello, Je suis un petit enfant** ou encore **Ti-Jean** ont joué dans la plupart des écoles d'immersion et les écoles françaises de l'Ouest. Encore récemment, Jacques Chauvin s'est fait le parolier et le compositeur de la chanson thème de l'école Maurice-Lavallée. Charmeur des enfants (ce sont des enseignants qui le disent) Jacques Chauvin n'est pourtant plus seulement le chanteur des tout-petits. Le jeune chanteur originaire de Girouxville qui a maintenant plus de dix années d'expérience dont quatre à temps plein veut désormais faire de la musique pour les adolescents et les adultes. Pour lui, il s'agit de suivre son rêve celui, d'un jour faire de «la grande chanson», enregistrer plus de chansons, se faire connaître partout au pays. S'il commence à chanter pour les adolescents et les adultes, c'est pour suivre son public, dit-il car les petits enfants d'il y a dix ans sont devenus grands. «Les jeunes de l'élémentaire ont grandi, dit-il, ils me connaissent et peuvent me suivre comme artiste».

Il n'est toutefois pas question d'abandonner les plus jeunes... «je vais continuer à le faire (chanter pour les enfants) jusqu'à ce que je sois très vieux parce que j'aime beaucoup ça». Les enfants aussi aiment beaucoup Jacques, comme la petite Émily de 3e année qui lui écrit en anglais: Je ne peux pas croire que tu es devenu bilingue à l'âge de 6 ans. J'espère que tu vas revenir. J'ai traversé le Canada pour arriver ici et connaître l'amour. P.S. Merci d'être venu».

Le changement de carrière de Jacques Chauvin se fait donc tranquillement, sans heurts, sans bousculer son public. Il a d'abord changé d'image... fini le grand «garçon» aux cheveux courts et souriant... le sourire est resté, le chanteur est un peu plus vieux, mais les cheveux sont longs et les vêtements de cuir sont accompagnés de verres fumés. Ces changements lents et graduels c'est un peu l'image de Jacques Chauvin. «Moi, dit-il, je n'avais pas de grands talents bruts, comme Josée Lajoie par exemple, alors on prend (son gérant et lui) l'approche d'une carrière à long terme. Je vais persévérer, on fait les transitions doucement».

Mais il ne doute pas un instant qu'un jour il ira jouer sur les grandes scènes de l'Ouest et de l'Est. «C'est comme un rêve que j'ai toujours eu, c'est un besoin pour moi de chanter devant un public (...) je cherche plus d'excitation. La grande chanson c'est certainement plus excitant, c'est un défi».

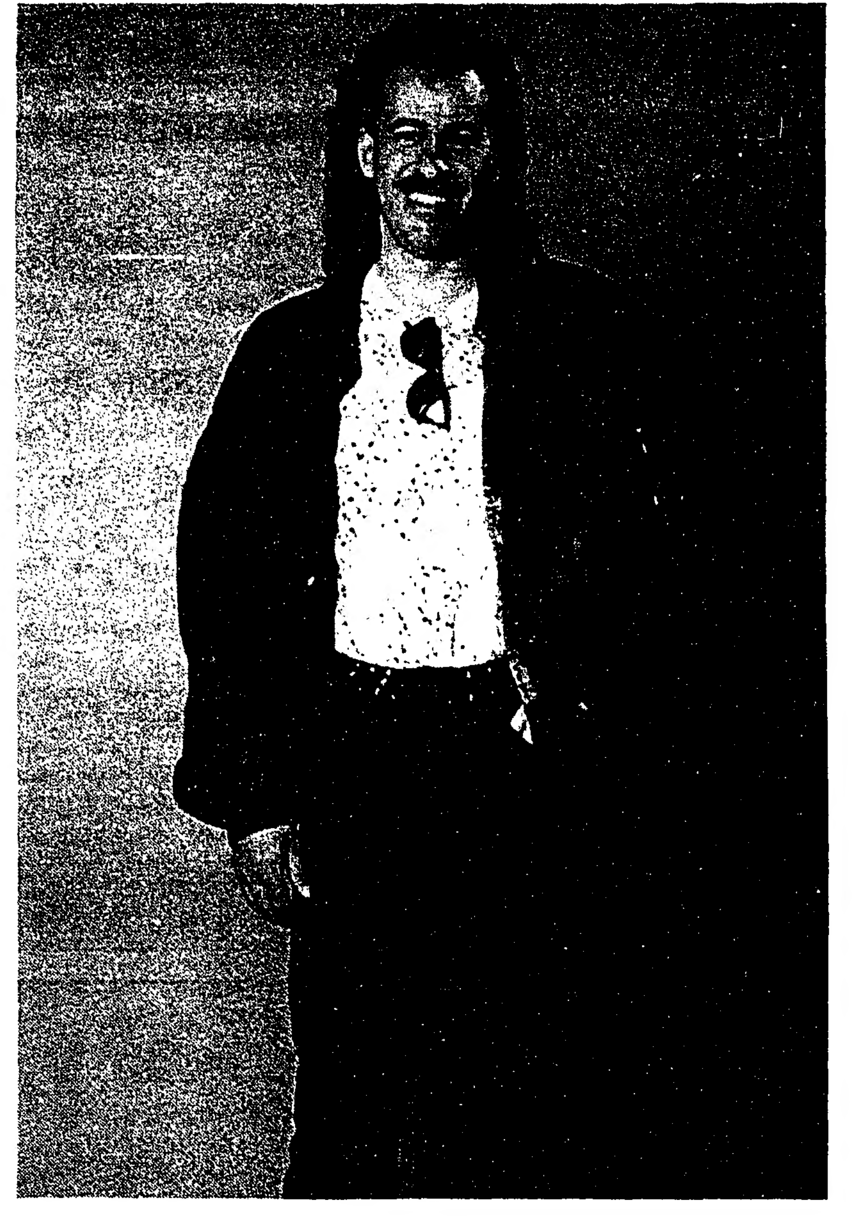
Entretemps, il continue à faire des spectacles partout dans l'Ouest pour la plus grande joie de son public. En début de la saison il était en Colombie-Britannique, il visite maintenant les Albertains avant de retourner en Colombie-Britannique, puis au Manitoba au printemps. Le Manitoba a d'ailleurs pour lui quelque chose d'unique. Il y fera 55 spectacles dont plus de la moitié pour son nouveau public... les adolescents. C'est aussi au Manitoba qu'il a connu ses plus récents succès. Cet hiver, il sera de retour au Festival du voyageur, à Saint-Boniface. C'est le premier artiste, dit-il, à être invité à se présenter trois années de suite. De plus, il se réjouit que les organisateurs aient reconnu son caractère familial. Plutôt que de le mettre à l'horaire à l'heure des spectacles pour enfants, il fera surtout des spectacles en soirée.



Dessin de Sébastien Gaudet, École Routhier, Falher, Alberta.

Quant à ses origines franco-albertaines, il en est fier mais il ne veut pas être perçu comme «le sauveur de l'âme francophone», comme il dit. «Quand je chante pour le public francophone, ce serait un message de fierté et d'espoir qu'on vit réellement comme peuple, qu'on ne doit pas s'avouer vaincu. On peut se réaliser comme peuple si on a une approche positive».

Quand par contre il chante pour les anglophones, «je leur dis qu'ils n'ont pas à se méfier de nous. Tout ce qu'on veut c'est de vivre notre culture, qu'on veut la partager avec eux. (...) Mes chansons sont plutôt positives, elles cherchent la confiance».



Jacques Chauvin

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 13 NOVEMBRE 1989

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	1	**Car je t'aime**	Paul Piché
2	2	**Et tu marches**	Richard Séguin
3	4	**C'est écrit**	Francis Cabrel
4	10	**200 jours**	Les parfaits Salauds
5	-	**Que dirais-tu**	Michel Robert
6	6	**Autour de moi**	Marie Carmen
7	-	**Baby Louis**	Niagara
8	-	**Vaudou**	Joe Bocan
9	-	**Coupe coupe**	Vanessa Paradis
10	-	**Cinéma**	Louise Portal

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.


Radio-Canada
CHFA/Alberta

Conseil régional de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

par ANDRE FRADETTE

EDMONTON - L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton lance une invitation spéciale à ses comités et aux associations francophones d'Edmonton à venir à la réunion de son Conseil régional, prévue le 29 novembre prochain, à 19 heures au Centre 82.

À la réunion de septembre dernier, il n'y avait pas assez de monde, malheureusement; cette fois-ci, le Conseil souhaite que les représentants de ces divers groupes viennent en grand nombre, car cette réunion revêt une importance primordiale en ce qui concerne l'avancement des dossiers, l'identification de nouveaux besoins et l'échange d'information. Le Conseil régional est un moyen et un outil de travail qui pourraient être utilisés davantage par les groupes.

Il y a beaucoup de francophones à Edmonton, éparpillés sur le grand territoire de la ville. Ils sont regroupés en comités, en associations, selon des buts et des intérêts différents ou même des cultures différentes. Chacun va son chemin très affairé, sans avoir le temps de parler à l'autre pour échanger des idées ou des moyens, ce qui fait qu'un sentiment d'isolement est ressenti par plusieurs, peut-être. Oeuvrer dans l'ombre pour tenter de parvenir à ses fins, en tant que groupe, est difficile et s'avère une tâche parfois impossible. C'est ce que constate Agathe Gaulin, Directrice de l'A.C.F.A. régionale, ajoutant qu'il est nécessaire, voire essentiel pour les francophones de s'unir pour être plus forts, au lieu de déployer des énergies isolément; même si chaque groupe mène sa propre barque et que besoins et raisons d'être diffèrent.

C'est ici que le Conseil régional prend tout son sens en tant que point de ralliement des groupes. Le Conseil veut favoriser le dialogue et l'échange entre eux. L'A.C.F.A., qui préside ce Conseil, est favorable aux suggestions et recommendations venant des associations et comités. Elle se dit prête à travailler de concert avec les groupes pour tenter d'alléger les dossiers parfois trop lourds. Ainsi, les comités qui s'occupent de dossiers importants demandant beaucoup de travail, peuvent certainement bénéficier d'une rencontre comme celle du Conseil régional. Alors donc, c'est à ne pas manquer pour le partage et le regroupement.

Nous n'avons qu'à penser au Centre communautaire, projet qui concerne tout le monde et qui dans sa réalisation pourrait favoriser le regroupement. Il en sera question à la réunion.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec l'A.C.F.A. régionale au 469-4401.

Le mini-salon du livre de la Librairie Le Carrefour à Plamondon

par RAYMONDE M. MÉNARD

PLAMONDON - De beaux livres, des livres fantastiques, des livres d'aventures, des livres magiques, des livres documentaires, ils sont tous là au Centre culturel de Plamondon.

Les livres étaient en exposition durant le spectacle de Crystal ainsi qu'à la salle communautaire durant le Festival de la Moisson.

Au début de la semaine, Lyne Fournier, spécialiste en Littérature enfantine est arrivée pour rencontrer les enseignants, parents, étudiants et les petits enfants. Elle a donné deux ateliers sur l'animation du livre. Environ 20 personnes, éducateurs, parents bibliothécaires ont bénéficié de son expérience. Les enseignants aussi ont profité de cette belle occasion pour rencontrer Mme Fournier et ont pris le temps de se rendre au Salon du livre avec leurs étudiants.

Succès des soupers-causerie de la F.N.F.C.F.

par JACQUES BEAUPRE

EDMONTON - La section albertaine de la Fédération nationale des femmes Canadiennes françaises poursuit sa série de soupers-causerie. Les billets pour le prochain souper, celui du 30 novembre, ont tous été vendus plus de 2 semaines avant l'événement. Cette rencontre mettra en vedette la psychologue Lily Collins Dooley qui y parlera des façons de combattre le stress, un thème qui s'inscrit dans la priorité de cette année de la Fédération qui est la santé mentale des femmes.

La fédération nationale des femmes Canadiennes françaises est l'organisme porte-parole des femmes francophones résidant à l'extérieur du Québec.

La fédération est par ailleurs heureuse d'annoncer la nomination d'une nouvelle directrice générale, Mme Diane Vachon. Madame Vachon est bien connue des communautés francophones hors Québec puisqu'elle fait partie du Bureau national de la Fédération depuis 1982. Forte de 17 années d'expérience en développement communautaire, Diane Vachon est notamment l'instigatrice du programme Services aux membres (SAM); un service qui vise à fournir des personnes ressources aux régions qui désirent animer des ateliers ou des séminaires.

À Plamondon aussi on a fêté

par RAYMONDE MÉNARD

PLAMONDON - À l'école de Plamondon, la semaine française a débuté par la décoration des murs de l'institution. Sous le thème «Je suis fier de mon héritage», la semaine a commencé par une assemblée générale pour les élèves d'immersion de la 1ère à la 12e année. Il y avait plusieurs invités spéciaux: M. Émile Plamondon, pionnier; M. Léo Piquette et M. Reed Gauthier qui ont donné un message très clair aux étudiants. Ils ont parlé de la vie d'autrefois et des difficultés qui ont été surmontées, les temps modernes, ce qui a été fait et ce qu'on doit continuer de faire pour rester un peuple qui a des droits, un peuple qui est fier, un peuple fort. Notre culture et notre langue, il faut les conserver à l'école dans la communauté et surtout au foyer.



M. Émile Plamondon, l'un des pionniers de cette communauté.

Au cours de la semaine, les élèves ont visionné deux films de la série Franc-Ouest en plus d'assister à un spectacle très intéressant présenté par les élèves de la maternelle à la 6e année. C'était un concert très varié et intéressant.

Les jeunes de la 5e année ont apporté une autre contribution en présentant individuellement une dissertation sur le thème de: Pourquoi j'aime demeurer à Plamondon? Les gens étaient émerveillés de ces jeunes et du contenu de leurs discours, des témoignages très touchants.

Pour la journée de clôture, les organisateurs ont planifié une journée de divertissement pour tous... c'était le temps de l'improvisation. Joueurs et spectateurs ont eu une journée de plaisir. Tous les gagnants des concours ont reçu des chandails fournis par l'Autoroute électronique ou Pic-Mots-Graficor.

Pour encourager la participation et pour remercier tous les jeunes de leur bon travail, ils ont tous obtenus un petit souvenir du Commissariat aux langues officielles, de l'A.C.F.A. et de Trans Alta Utilities ainsi qu'un petit emblème du Canada donné par la députée locale, Deborah Grey. Même les enseignants ont reçu un paquet surprise pour leur coopération et leur travail.

En résumé c'était une semaine fantastique!!! Maintenant on doit continuer...



Les gagnants des différents concours au niveau de la 1ère à la 6e année.

Agriculture

Qu'est-ce qu'un aliment biologique?

OTTAWA - Les consommateurs obtiennent-ils vraiment les aliments «organiques» ou biologiques qu'ils croient acheter? Un agent fédéral met le public en garde, en raison du manque d'information permettant de définir ce type de produits.

«Les méthodes de culture biologique répondent sans aucun doute aux exigences environnementales, mais leur application n'influe pas sur la salubrité de aliments au Canada», précise le Dr Ian Sutherland, Président du sous-comité chargé des produits biologiques. «L'État mène suffisamment d'analyses pour raisonnablement garantir que les aliments sont sains et sûrs, qu'ils soient produits selon les méthodes «organiques» ou courantes.

Pour éviter que les consommateurs ne se fassent escroquer, le Conseil de recherches agricoles du Canada a créé un sous-comité et l'a chargé de se pencher sur le cas des produits biologiques. Le groupe, qui comprend des représentants fédéraux et provinciaux, définira ce qu'on entend par aliments biologiques et décidera s'il faut réglementer ce segment de l'industrie.

«L'un de nos principaux objectifs consiste à aider les consommateurs à choisir de façon plus éclairéé les aliments qu'ils achètent, explique le Dr Sutherland. Si les gens en savent plus sur les produits biologiques, ils peuvent fonder leurs décisions d'achat sur une meilleure information plutôt que sur la peur», ajoute-t-il.

Le sous-comité se penchera notamment sur le boeuf dit «naturel» que l'on produit dans des parcs d'engraissement de l'Alberta pour un gros magasin à succursales. Les consommateurs ne savent probablement pas que l'on traite ces bovins avec un pesticide pour exterminer les larves de l'hypoderme du boeuf. Par ailleurs, la loi oblige les éleveurs de cette province à appliquer ce traitement.

Le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations a émis des directives qui précisent les méthodes de production d'aliments biologiques à l'intention des transformateurs et des maisons de publicité. Cependant, ces directives sont facultatives.

Le sous-comité examine également les normes en vigueur dans toutes les associations de producteurs de denrées biologiques de l'Amérique du Nord.

Ainsi, une association américaine exige que ses membres pratiquent l'agriculture biologique pendant trois ans avant de vendre leurs produits sous l'étiquette «biologique». Cependant, les producteurs de denrées certifiées biologiques peuvent appliquer des produits chimiques comme le sulfate de cuivre pour éliminer insectes et mauvaises herbes.

Le sous-comité examinera aussi des options réglementaires pour ce secteur. L'une de ces dernières consiste à mettre en vigueur des règlements autorisant les agriculteurs à élaborer leur propre réglementation.

Le sous-comité déposera un rapport provisoire vers la fin de l'année, puis un rapport final du début de 1990.

Agriculture Canada se penche sur les problèmes des consommateurs qui ne savent plus où donner de la tête et du portefeuille face aux produits «naturels» ou «organismes» qui envahissent le marché. Le Ministère fait partie d'un comité qui a pour mandat de définir le terme «organique», afin que les consommateurs sachent exactement ce qu'ils achètent.

• Oléagineux

La production et les prix devraient diminuer

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Selon les économistes d'Agriculture Canada, la production et les prix des oléagineux (canola, soja, lin) devraient diminuer au cours de la prochaine année.

La production canadienne d'oléagineux pour 1989-90 est estimée à 5,2 millions de tonnes soit 11% de moins que l'an dernier. Au niveau mondial, la production devrait atteindre des niveaux records. Agriculture Canada prévoit que la récolte de canola diminuera de 21% alors que la production de lin sera en hausse de 65%. Quant au soja, la récolte devrait être un peu mieux que l'an dernier.

Au niveau des prix, les économistes s'attendent à ce que le coût du canola reste à peu près le même à cause d'une plus forte demande et de la faible production prévue. Dans le cas du lin cependant, les estimations sont à l'effet que les prix du lin chuteront de 10 à 15% alors que ceux du soja devraient aussi diminuer.

Pour les exportations, Agriculture Canada a une bonne nouvelle pour les producteurs de canola puisque les experts prédisent que les ventes au Japon augmenteront de 200,000 tonnes pour atteindre 1,9 million de tonnes.

Versement intérimaire de la C.C.B.

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - La Commission canadienne du blé effectuera sous peu un versement intérimaire de 15 $ la tonne. Ce paiement est applicable à tous les grains livrés dans les comptes de mise en commun du blé (sauf le blé dur) et d'orge de premier choix livrés en 1988-89.

Ce versement représente une avance sur l'ajustement de fin de campagne sur les prix déjà payés aux producteurs. La Commission paiera le solde des sommes dues aux producteurs après le 1er janvier 1990, c'est-à-dire une fois que seront connus les résultats finals de la récolte 1989-90.

Paiements de stabilisation pour le porc, le bovin et l'agneau

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - La Commission nationale tripartite de stabilisation a annoncé une série de paiements pour les producteurs de porcs, de bovins et d'agneaux. Ces paiements seront effectués avant la fin du mois de novembre et couvrent les mois de juillet à septembre 1989.

Les producteurs de porcs toucheront 33,14 $ par animal ce qui correspond à la différence entre le prix de vente moyen 143,93 $ et le prix de soutien 186,44 $ les 100 kg, multiplié par le poids moyen d'un porc, soit 78 kg.

Au cours de la période de juillet à septembre, les prix du porc se sont légèrement améliorés, en hausse de 9 $, mais ils demeurent encore 56 $ inférieurs à ceux de 1987. Les coûts de production ont pour leur part augmenté de 20 $ par tête.

Les producteurs de bovins d'abbattage recevront pour leur part 49,30 $ pour chaque animal abattu en juillet, 10,28 $ pour ceux vendus en août et 17,35 $ pour septembre. Les éleveurs de bovins d'engraissement recevront, eux, 1,65 $ par animal.

Au cours du troisième trimestre de 1989, le prix des bovins a légèrement augmenté par rapport à 1988 alors que les coûts de production sont demeurés à peu près les mêmes.

Enfin, les 1,400 producteurs d'agneaux inscrits au programme tripartite toucheront 10 $ par animal. Cette somme correspond à la différence entre le prix de vente 87,31 $ et le prix de soutien 97,31 $.

Ce paiement contrebalancera en partie la hausse des coûts des céréales fourragères et le fléchissement des prix de vente.

Test de dépistage rapide des salmonelles

OTTAWA - Les salmonelles n'ont qu'à bien se tenir. Le plus grand des laboratoires d'hygiène vétérinaire au pays, l'Institut de recherches vétérinaires d'Agriculture Canada situé à Nepean (Ontario), leur a déclaré la guerre. Si l'offensive est couronnée de succès, elle aura des répercussions à l'échelon international sur l'industrie, le gouvernement et les consommateurs.

La salmonellose, une forme d'empoisonnement alimentaire, est causée par les toxines que produisent des bactéries vivantes du groupe **Salmonella.** Ces toxiques peuvent être présentes dans des aliments mal cuits ou mal conservés. Lorsqu'ils sont ingérés en nombre suffisant, ce micro-organismes envahissent les tissus, s'y multiplient et causent chez l'hôte des symptômes typiques: douleurs abdominales, diarrhée, frissons et vomissements fréquents.

L'an dernier, au Canada, cette maladie a entraîné la mort de neuf personnes, âgées pour la plupart. On craint par ailleurs que les Canadiens souffrant des symptômes débilitants de la salmonellose soient au nombre d'un million chaque année.

Le nombre de cas signalés en 1988 a baissé de 15% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 9,957. Pourtant, la maladie continue de coûter aux Canadiens des dizaines de millions de dollars par année en frais médicaux et en heures de travail perdues.

On admet généralement qu'avec plus de 1,800 sérotypes connus, dont beaucoup sont répandus dans l'environnement, il est impossible d'éliminer toutes les salmonelles. Une chose cependant fait l'unanimité parmi les chercheurs: la présence des salmonelles peut et doit être réduite.

Dans la foulée des efforts soutenus d'Agriculture Canada pour réduire l'incidence de ces bactéries dans le secteur alimentaire canadien, une équipe de chercheurs et de techniciens travaille à mettre au point un test de dépistage rapide des salmonelles chez le poulet à griller vivant.

L'équipe se compose de huit spécialistes provenant des sections d'immunologie et des services microbiologiques de l'Institut de Nepean et du Laboratoire d'hygiène vétérinaire de Guelph. Lors de sa création, en février 1988, elle a reçu un mandat aussi clair qu'ambitieux: mettre au point une épreuve de dépistage des salmonelles dont les résultats puissent être obtenus en deux heures.

Le scénario suivant a été présenté aux chercheurs dans le but de stimuler leurs neurones: «Un camion chargé de poulets à griller se présente à un établissement de transformation. Vous avez deux heures pour nous dire si les sujets ont la salmonellose».

Il n'est évidemment pas question d'envoyer des échantillons à un laboratoire qui pourrait se trouver à des centaines de kilomètres de l'endroit. Le défi de l'équipe consiste donc à élaborer une trousse de diagnostic permettant de dépister sur place la présence des salmonelles.

En ce moment, il faut quatre jours pour détecter les salmonelles avec les méthodes classiques ou habituelles.

En premier lieu, l'équipe doit mettre au point un test dont les résultats peuvent être obtenus le même jour et, à partir de là, réduire le temps d'attente à deux heures ou moins.

Pour ce faire, l'équipe travaille à mettre au point des anticorps spécifiques et à élaborer une nouvelle stratégie de mise en culture. En effet, l'inconvénient des méthodes classiques est qu'il faut trop de temps pour obtenir un nombre de cellules de salmonelles assez élevé pour permettre de les déceler en employant les techniques actuelles.

La nouvelle stratégie permettra de réaliser l'épreuve sans avoir besoin d'un aussi grand nombre de bactéries.

Dans le monde vivement concurrentiel de la recherche sur les maladies, une découverte de cette envergure mettrait assurément le Canada en vedette. Elle pourrait aussi conduire à la commercialisation d'une trousse de diagnostic «sur place» rentable, qui nécessiterait moins de main-d'oeuvre.

«En ce qui concerne le test de laboratoire, nous touchons presque au but, rapporte le Dr Ann Fraser, chercheure au laboratoire de Nepean. Nous passerons ensuite à l'évaluation sur le terrain, sur une petite échelle. Après quoi les experts examineront l'applicabilité du test sur une plus grande échelle. Notre objectif immédiat est d'obtenir un test réalisable sur le terrain et dont les résultats puissent être connus le même jour».

Avec quelques modifications, le test de dépistage rapide pourrait offrir d'énormes avantages aux producteurs de viande de volaille et aux éleveurs en général, en assurant la production d'aliments salubres pour les consommateurs et les animaux et ce, à coût raisonnable.



• Secteur laitier

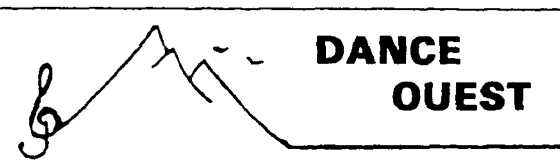
Légère hausse des prix, stabilité des ventes

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Agriculture Canada s'attend à ce que le prix des produits du lait de transformation augmentera légèrement (moins de 1%) au cours de la nouvelle campagne qui se terminera en juillet 1990. Le ministère s'attend à ce que durant cette période, la production laitière totale, qu'il s'agisse du lait de transformation ou du lait destiné aux consommateurs, restera à peu près inchangé.

Agriculture Canada prévoit par ailleurs que la consommation du lait augmentera de 1%, celle du beurre devrait demeurer stable alors que la consommation de fromages de spécialités devraient s'accroître légèrement.











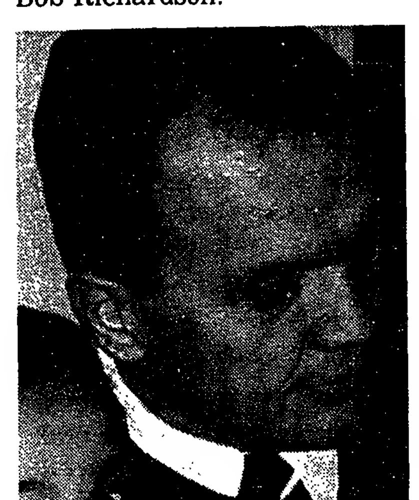
Guérin (Gary) Ouellet au service des Nations-Unies

par LIONEL RÉMILLARD

FORT MCMURRAY - Résident de Fort McMurray depuis 15 ans et ancien résident de Bonnyville, Guérin Ouellet s'est embarqué pour l'Afrique pour agir comme surveillant des élections en Namibie à titre de représentant des Nations-Unies.

M. Ouellet fut l'officier rapporteur des élections fédérales dans le comté d'Athabasca de 1979 à 1987. Il fut responsable de trois élections fédérales pour la circonscription comprenant Cold Lake, Bonnyville et Grand Centre avant la formation de la nouvelle circonscription de Beaver River.

M. Ouellet a donc apporté son expertise dans l'organisation et la supervision de l'élection qui s'est déroulée en Namibie. Ce pays est le dernier du continent africain à assumer sa pleine indépendance. Notre Guérin s'est joint à 6,000 membres des Nations-Unies qui sont venus des États-Unis, de la France, de l'Allemagne et du Canada pour organiser et surveiller ce premier scrutin national. Ce contingent fut précédé par le départ de 100 agents de la Gendarmerie Royale du Canada. M. Ouellet est l'un des 50 Canadiens à se rendre en Afrique. Neuf d'entre eux ont été choisis par les partis politiques. On retrouve notamment dans cette délégation trois ex-ministres, soit Richard Hatfield, John Reid et Bob Richardson.



Guérin (Gary) **Ouellet**

La situation stratégique de la Namibie rend cette élection des plus importantes. La Namibie est située entre l'Angola, au nord, et l'Afrique du sud. Jusqu'à présent c'était ce dernier pays qui était responsable de l'administration de la Namibie d'où découle l'intérêt des autres pays à s'assurer que cette première élection soit démocratique et que le tout ce soit déroulé en toute sécurité et dans la paix. L'indépendance de la Namibie est prévue pour le 1er avril 1990. Ce petit pays d'un million et demi d'habitants, dont 80,000 blancs, a la superficie de la Colombie-Britannique. Les habitants parlent l'anglais, le hollandais, l'allemand et l'afrikaan.

M. Ouellet sera de retour le 30 novembre pour y reprendre son travail d'agent d'assurance et assumer ses fonctions de commissaire réélu à la Commission des écoles catholiques de Fort McMurray.

L'ALBERTA DES AUTRES

L'ALBERTA DES AUTRES cette semaine en est à sa dernière émission. En compagnie de la présidente de l'A.C.F.A. provinciale, France Levasseur-Ouimet, de Paul Dubé de l'Association Bugnet et d'Évelyne Hubert, Responsable du dossier du multiculturalisme francophone, les auditeurs et auditrices sont invités à débattre les grandes préoccupations de la francophonie albertaine.

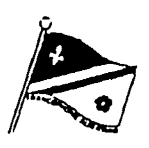
Des extraits d'entrevues et critiques de francophones régionaux et, **exceptionnellement, une tribune téléphonique** est ouverte à la participation de l'auditoire.

C'est L'ALBERTA DES AUTRES, **douzième volet,** diffusée le mercredi 29 novembre à 17 h, durant l'émission POINT DE RENCONTRE, à l'antenne de **CHFA Radio-Canada.**

Carrières et professions



Conseil Scolaire Saint-Isidore School District #5054



C.P. 1220, Saint-Isidore, Alberta TOH 3BO
Tél.: 624-8855

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE)

Le Conseil scolaire de Saint-Isidore #5054 est à la recherche d'un(e) candidat(e) au poste de secrétaire-trésorier(e).

Fonction:
La personne devra assumer les tâches de secrétaire-trésorier(e) pour un Conseil scolaire albertain tel que contenu dans la description de tâches acceptée par le Conseil scolaire.

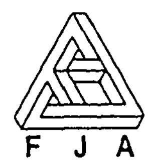
Formation:
- La personne devra posséder une formation professionnelle en comptabilité et gestion des affaires.
- Elle devra avoir une connaissance fonctionnelle du français et de l'anglais.
- La parité dans l'expérience et la formation technique pourra être considérée.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonction:
Le 1er janvier 1990 ou le plus tôt possible après cette date.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Jacques Moquin, Directeur général
C.P. 1220
Saint-Isidore, Alberta
TOH 3BO



FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

l'association jeunesse provinciale des Franco-Albertain(e)s

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

Fonctions:
Sous l'autorité du Conseil d'administration de l'association, il(elle) planifie, dirige, organise, et évalue les activités de représentation et développement communautaire de l'association au niveau provincial; il(elle) est responsable des ressources humaines du bureau provincial, ainsi que du fonctionnement administratif et financier de l'association; il(elle) veille à assurer l'appui nécessaire aux projets et au suivi des grands dossiers entrepris au niveau provincial et des groupes jeunesse régionaux.

Exigences:
- diplôme universitaire ou collégial ou expérience équivalente
- connaissances et expérience du milieu francophone minoritaire
- animation organisationnelle auprès des jeunes (14 à 25 ans)
- habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe
- bonne maîtrise de la langue française et anglaise
- habileté à gérer des ressources humaines et financières
- expérience en relations publiques
- connaissance des milieux politiques fédéral et provincial, des ministères et des agences gouvernementales et de leurs rouages
- initiative
- disponibilité

Rémunération:
À négocier selon les compétences du (de la) candidat(e) et des exigences du poste

Date limite du concours: le 15 décembre 1989

Entrée en fonction: 15 février 1990

Faire parvenir votre curriculum vitae et le nom de trois répondants à:

Monsieur Daniel Dallaire, Président
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
#200 - 8925, 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
avec la notation **«Confidentiel»**

OCCASION UNIQUE

Si vous avez choisi la restauration à long terme et que vous êtes déterminé(e), voici l'occasion unique de devenir co-propriétaire après une période d'essai pour cuisinier(ère) imaginatif(tive), dynamique et expérimenté(e) dans des menus genre café.

Conditions à négocier pour la durée de la période d'essai.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le 10 décembre à:**

Marie Hébert
#2308 - 9925 avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T6J 2X5

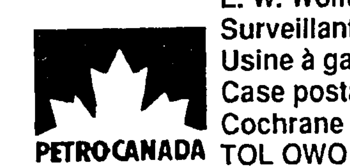
Petro-Canada recherche pour son usine à gaz de Wildcat Hills un opérateur titulaire d'une carte de technicien — vapeur de première classe. À ce poste, vous ferez partie d'une équipe de trois personnes travaillant à une installation de traitement du gaz sulfureux et aurez la charge du fonctionnement d'une unité de désulfuration à deux voies, de chaudières et de systèmes d'alimentation en énergie. Vous agirez également à titre de chef technicien — vapeur comme intermédiaire entre l'unité et le service des chaudières. Le travail se tait par postes de douze heures.

TECHNICIEN — VAPEUR DE PREMIÈRE CLASSE

Vous devez être titulaire d'une carte de technicien — vapeur de première classe et avoir de deux à quatre ans d'expérience dans une usine à gaz sulfureux. La préférence sera accordée aux personnes qui ont une connaissance pratique du procédé MCRC d'extraction du soufre.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si vous avez les qualifications nécessaires et souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous aimerions en savoir davantage sur vous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous avant le 20 novembre 1989. Votre demande restera confidentielle.



L. W. Wolfe
Surveillant général de la production
Usine à gaz de Wildcat Hills
Case postale 369
Cochrane (Alberta)
TOL OWO

La page de l'A.C.F.A.



MAIS QU'EST-CE QU'ILS FONT?

Cette nouvelle rubrique de l'A.C.F.A. a comme objectif de vous informer des activités du personnel de l'A.C.F.A. et de ses membres.

L'EXÉCUTIF

Mme France Levasseur-Ouimet a rencontré le 19 octobre dernier le Premier ministre du Nouveau-Brunswick M. Frank McKenna afin de lui faire part de ses préoccupations au sujet de l'Accord du lac Meech. Cette réunion a été fort fructueuse car elle nous a permis de découvrir un peu mieux ce premier ministre qui a une vision intéressante du développement du Canada et qui compte 21 députés acadiens dans son équipe.

Mme Levasseur-Ouimet a également rencontré M. Claude Béland, Président du Mouvement Desjardins en compagnie de M. Georges Arès et de Mme Geneviève Moquin, Responsable du développement économique.

Dans le cadre des négociations avec le gouvernement fédéral Mme Levasseur-Ouimet s'est rendue à Ottawa rencontrer M. Jean T. Fournier, Sous-ministre au Secrétariat d'État. Elle a également été reçue par le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier et par M. Guy Matte, Président de la Fédération des francophones hors Québec. Elle a présidé deux exécutifs dont un à Plamondon et un Bureau des Présidents. Elle présidera de plus le Conseil général des 24 et 25 novembre.

Mme Lydia Roy a été élue première Vice-présidente de l'A.C.F.A. provinciale. Elle s'occupe des dossiers culturels et du multiculturalisme. Elle est représentante de l'Alberta et de la Colombie-Britannique au sein de la Fédération culturelle canadienne-française.

M. Evens Lavoie, Vice-président s'intéresse tout particulièrement aux dossiers du développement économique et de la gestion scolaire.

Mme Suzanne Thibodeau s'occupera de représentation sociale dans la région de Fort McMurray et du nord. Elle oeuvrera également dans le secteur culturel.

M. Denis Vincent développera le dossier jeunesse et celui de la représentation officielle dans la région de Rivière-la-Paix. Le développement économique l'intéresse beaucoup.

LES CADRES ET LEUR SOUTIEN

Yves Caron, Directeur du développement culturel est allé en tournée dans la région de Rivière-la-Paix. Il a rencontré les différentes personnes responsables du secteur culturel. Il travaille présentement sur une programmation culturelle en région. Des représentants d'Alberta Culture ont eu une rencontre avec lui afin de discuter du succès du programme de spectacles en français dans les écoles.

Fernande Bergeron, Directrice du développement communautaire participe à l'évaluation du carnet de route dans les régions de Saint-Paul, Fort McMurray et Rivière-la-Paix.

Elle a également rencontré Mme Claire Miville du Secrétariat aux aînés. Après avoir travaillé sur le Rond-Point, Mme Bergeron s'est occupée du dossier du dévoilement du buste du père Valentin Végréville et du dossier des centres culturels avec Yves Caron.

Jean-Claude Giguère travaille sur le dossier de la gestion scolaire, de l'enseignement post-secondaire professionnel et technique. Il participait récemment à un séminaire sur l'alphabétisation à Montréal. Deux fois plus de francophones que d'anglophones sont sous-scolarisés au pays.

Geneviève Moquin conçoit des projets de développement économique pour la communauté. Elle élabore présentement différentes stratégies de concertation en ce sens et étudie le travail fait dans les autres provinces.

Lyne Lemieux gère les relations avec la presse de la présidente Mme France Levasseur-Ouimet. Elle est également conseillère rédactionnelle et politique. Elle élabore les stratégies d'intervention politique avec M. Ghyslain Charron, écrit la page du Franco et le bulletin hebdomadaire interne de l'A.C.F.A. Elle participait récemment au congrès d'Alberta Culture sur le multiculturalisme à Calgary. Elle est responsable des dossiers information et politique.

Sylvie B. Guillette est responsable de la comptabilité où elle s'occupe du service de la paye, de la gestion des finances, du dossier membership et de toutes les questions des contrats.

Ce groupe s'appuie sur une équipe inlassable composée de Thérèse Dallaire, Louise Lavallée, Chantal Pilon, Hélène Hillman, Agathe Schaaf, Sylvie Grégoire, Marthe Corbeil et Lucie Leblanc. Elles ont envoyé des milliers de lettres, des centaines de rapports et accueillent avec le sourire tous ceux qui se présentent à nos bureaux. Elles méritent une mention spéciale pour leur patience et l'excellence de leur travail.



ATTENTION... ATTENTION...

AVIS AUX RETARDATAIRES



Si d'ici deux semaines vous ne pouvez nous faire parvenir votre avis de renouvellement, votre copie du journal LE FRANCO pourrait bien disparaître de votre boîte aux lettres ou se transformer en citrouille et votre rabais au CARREFOUR se changer en grenouille...

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 25 novembre au 1er décembre 1989

SAMEDI

11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
12h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
12h30 **LE CLAN CAMPBELL**
13h00 **CINÉ-FAMILLE**
15h00 **UNIVERS DES SPORTS**
16h30 **GÉNIES EN HERBE**
17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h10 **VIRAGES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Boston à Montréal
20h30 **SAMEDI PM**
21h30 **LA BANDE DES SIX**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Les oiseaux

DIMANCHE

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
14h00 **RENCONTRES**
14h30 **LES MATINÉES DU DIMANCHE:** Cinéma: Sans témoins
16h10 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
16h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
19h00 **STAR D'UN SOIR.**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Mitsou el mundo
21h35 **LES BEAUX DIMANCHES:** L'humeur à l'humour
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h10 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h25 **CINÉ-CLUB:** Les orgueilleux

LUNDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **BÊTES PAS BÊTES**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
20h00 **UN SIGNE DE FEU**
21h00 **CINÉ-OUEST** (10e de 13)
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Hôtel: Chez l'alpiniste mort

MARDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **MINI-QUIZ**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA** Les grandes gueules

MERCREDI

16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **LE CHEVALIER LUMIÈRE**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CARRIÈRES**
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Bras de fer

JEUDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **CHARAMOULE**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE** L'école Régionale vs l'école J.H. Picard.
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT**
20h00 **SÉRIES-PLUS:** Le tour du monde en 80 jours
21h00 **LE GRAND SECRET**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **HOMMAGE À ED BROADBENT**
24h05 **CINÉMA** Signe Charlotte

VENDREDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **AU JEU**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **FESTIVAL JUSTE POUR RIRE**
21h00 **LA BANDE DES SIX**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Taxi Boy

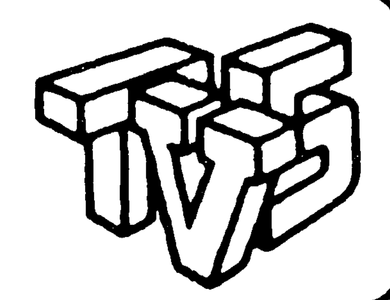


«Mitsou El Mundo», un spectacle très attendu aux **Beaux Dimanches** de la Télévision de Radio-Canada, le **26 novembre à 20h00.**



Daniel Lemire nous livre les secrets de la coiffure dans un autre rendez-vous de **Juste pour rire!**, exceptionnellement diffusé le **vendredi 1er décembre** à la Télévision de Radio-Canada.

La télévision internationale de langue française



Semaine du 25 novembre au 1er décembre 1989

(heure de l'Est)

SAMEDI

14h10 **DESTINATION LE MONDE**
15h05 **VIVA**
16h00 **TÉLÉTOURISME**
16h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
17h00 **CONTINENTS FRANCOPHONES**
18h00 **L'ÉCHIQUIER FÉDÉRAL**
18h30 **LE CANADA SUR DEUX ROUES**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **PARCOURS**
20h30 **SACRÉE SOIRÉE**
22h00 **1788**
23h40 **JAZZ-IN CONCERT**
24h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
24h40 **PARCOURS**
01h40 **SACRÉE SOIRÉE**
03h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

14h00 **CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL REINE ELIZABETH DE BELGIQUE 1989**
15h10 **APOSTROPHES**
16h30 **OCÉANIQUES**
17h00 **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
17h30 **L'ÉCOLE DES FANS**
18h15 **LE QUART D'HEURE DU PROCOPE**
18h30 **LE DIVAN**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
20h00 **APOSTROPHES**
21h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
22h15 **PLACE PUBLIQUE**
23h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
24h15 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
24h45 **APOSTROPHES**
02h00 **GROS MÉCHANT SHOW**
03h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **TEMPS PRÉSENT**
16h30 **LE PETIT JOURNAL**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **7 SUR 7**
21h00 **THALASSA**
22h00 **REPORTAGES**
23h00 **ACTUEL**
23h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ TF1**
24h20 **L'INFO-5** (2e édition)
24h50 **7 SUR 7**
01h50 **THALASSA**
02h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **7 SUR 7**
16h30 **CITADELLE DE NAMUR**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **USHUAIA**
20h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
22h00 **LA MARCHE DU SIÈCLE**
23h50 **DOSSIERS CARABINE**
24h15 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
24h45 **L'INFO-5** (2e édition)
01h15 **USHUAIA**
01h45 **CHAMPS ÉLYSÉES**
03h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **USHUAIA**
16h00 **PARCOURS**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **SUR LES TRACES DE KARL MARX**
21h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
21h30 **TÉLÉOBJECTIF**
22h30 **MONTAGNE**
23h00 **LA BATAILLE DES ARDENNES**
23h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
24h20 **L'INFO-5** (2e édition)
24h50 **SUR LES TRACES DE KARL MARX**
01h50 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
02h20 **TÉLÉOBJECTIF**
03h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **SUR LES TRACES DE KARL MARX**
16h30 **ANIMALIA**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **EX LIBRIS**
21h00 **AVIS DE RECHERCHE**
22h30 **MARIE... MARIE...**
23h30 **HISTOIRES NATURELLES**
24h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
24h30 **L'INFO-5** (2e édition)
01h00 **EX LIBRIS**
02h00 **AVIS DE RECHERCHE**
03h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES**
16h30 **LIVRES PROPOS**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **TEMPS PRÉSENT**
21h10 **MUSIQUE CLASSIQUE**
22h00 **RENCONTRES AVEC...**
22h30 **MARIE... MARIE...**
23h30 **ALICE**
24h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
24h40 **L'INFO-5** (2e édition)
01h10 **TEMPS PRÉSENT**
02h20 **MUSIQUE CLASSIQUE**

Bloc-notes



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Calgary

Soirée d'accueil à la paroisse Sainte-Famille, le 25 novembre au sous-sol de l'église à 19h30. Une belle occasion de se rencontrer et de fêter en famille la fête de la Sainte-Catherine.

1/12

Bonnyville

À tous les gens de l'Âge d'Or francophones. Le Centre culturel ouvrira ses portes pour votre loisir, à compter du 6 novembre de 13h à 16h en après-midi, du lundi au vendredi. Bienvenue à tous.

1/12

Fort McMurray

L'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray désire informer ses membres des nouvelles heures d'ouverture du bureau: lundi au vendredi de 13h à 17h.

1/12

Edmonton

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Entre Femmes, rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin, salle 110 pour les mamans, salle 107 pour les enfants. Info: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.

15/12

Volleyball francophone de 18h30 à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée. Info: Mario, au 469-4401.

15/12

Retraite en français à l'Étoile du nord, les 1er, 2 et 3 décembre 1989. Thème: Marchons dans la lumière. Prédicateur: L'abbé Gervais Kragbé Legré. Pour plus d'information contacter: Henri Breault au 469-1405; Gabriel Audette au 456-5609; Sr Réjeanne Beaulieu au 466-4891 (rés.) 469-4182 (bur.). Formules d'inscription disponibles à l'arrière de l'église Saint-Thomas d'Aquin.

1/12

Saint-Paul

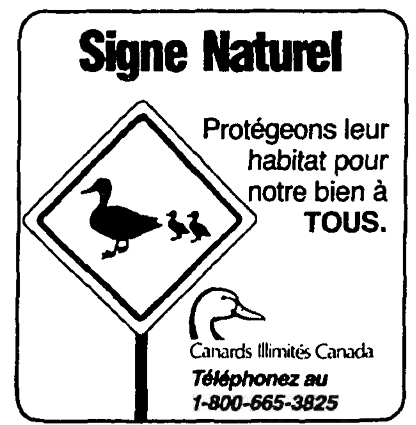
Atelier pour employés et bénévoles de musées au Centre Culturel de Saint-Paul les 27 et 28 novembre. Info: 645-4800.

1/12

Réunion du Conseil de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul tous les 3e mercredi du mois.

29/12

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.



la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Edmonton

Garderais enfants chez vous, (jour et soir) sur semaine, pourrais faire de l'entretien ménager, près du W.E.M.

Beaumont

Les Entreprises Étienne Beauregard Inc. de Beaumont en Alberta vous offrent des produits d'érable purs (sirop, beurre, bonbons). Pour plus d'information, contactez Étienne ou Diane au 929-2897.

22/12

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

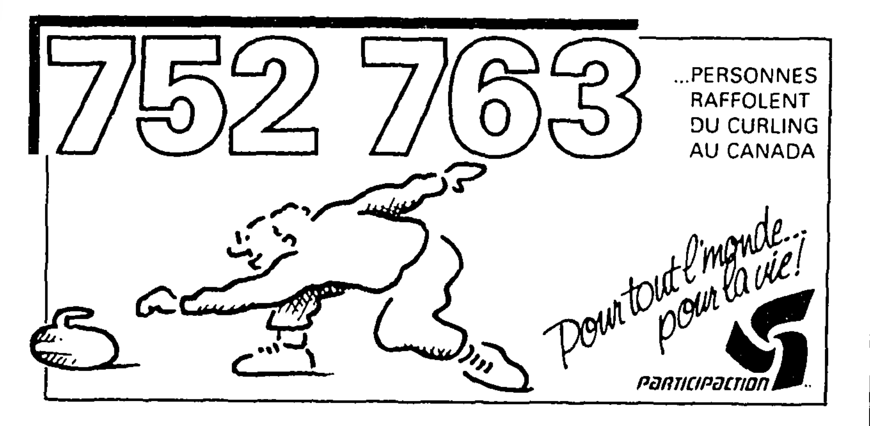
Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec

Peux me déplacer d'une façon autonome, bilingue. Info: 487-5297.

8/12

Claudie ferait vos travaux ménagers. Appelez-moi au 489-4083.

8/12



AVIS DE VENTE

Des offres dans des **enveloppes scellées** et clairement libellées **Soumission scellée n° 4150-89-19(s)** seront acceptées jusqu'à midi, le 5 décembre 1989 par M. D.A. Spriggs, Gestionnaire régional des achats et matériaux, Chemins de fer Canadien National, 26e étage, Édifice du CN, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), T5J 0K2, pour l'achat et le déplacement des item suivants de la propriété du chemin de fer:

Six (6) châssis de remorque routière pour conteneur SITUÉ À CALGARY

et

Un (1) châssis de remorque routière pour conteneur SITUÉ À EDMONTON

On peut inspecter ces unités durant deux (2) jours seulement:

DATE: les 28 et 29 novembre 1989
HEURE: 10 h à 15 h

Pour de plus amples informations techniques, contactez:
Mark Zunti au (403) 472-3908
10635 - 127e Avenue
Edmonton;
Al Manovich au (403) 236-6506
5310 - 27e Rue S.E.
Calgary

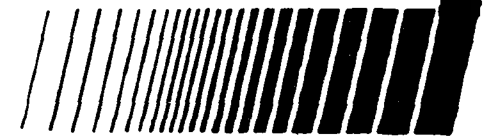
Les termes de la vente seront «tel quel, tel que vu». Les heureux soumissionnaires devront effectuer le paiement total immédiatement après avoir reçu l'avis de l'acceptation de l'offre et avant de transporter l'équipement. Les unités doivent être enlevées dans les dix (10) jours suivants la fin de la vente.

Les dépots de soumissions ne sont pas nécessaires. La plus haute ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Le nom, l'adresse postale et les numéros de téléphone/télécopieur doivent être clairement imprimés sur les offres soumises.

D.A. Spriggs
Directeur régional
Achats et matériaux





OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Demandes de licences d'exportation présentées par CanStates Gas Marketing-Transco Energy Marketing Company FSC Resources Limited Ramarro Resources Ltd. et Victor Energy Inc.

L'Office National de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique à l'égard des demandes présentées par CanStates Gas Marketing-Transco Energy Marketing Company («CanStates-TEMCO»), FSC Resources Limited («FSC»), Ramarro Resources Ltd. («Ramarro») et Vector Energy Inc. («Vector») visant la délivrance de nouvelles licences d'exportation de gaz, conformément à l'article 117 de la **Loi sur l'Office national de l'énergie** («la Loi»). On trouvera ci-après le détail de ces demandes:

Société	Durée (ans)	Date de démarrage	Quantité totale autorisée (10^6 m^3)	Point d'exportation
CanStates-TEMPO	15	1er nov. 1990	7 096	Niagara Falls (Ont.)
FSC	15	1er nov. 1990	8 377	Napierville (Qué.)
Ramarro	15	1er nov. 1990	925	Niagara Falls (Ont.)
Vector	15	1er déc. 1989	5 700	Niagara Falls (Ont.)

L'audience publique commencera à 9h30, heure locale, le mardi 30 janvier 1990, aux salles Bow Valley A et B du Delta Bow Valley Inn, 209, 4e Avenue s.-e., Calgary (Alberta).

Cette audience sera tenue publiquement et on cherchera à y obtenir la preuve et les opinions pertinentes des parties intéressées relativement aux demandes. À l'audience, l'Office utilisera la méthode d'intervention en fonction des plaintes mises en application dans ses Motifs de décision de juillet 1987 relatifs à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel. Cette méthode permet aux utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à des exportations proposées s'ils ne peuvent pas obtenir par contrat des approvisionnements supplémentaires en gaz à des conditions semblables, notamment en ce qui a trait au prix, à celles prévues dans la proposition d'exportation.

Les personnes qui désirent intervenir à l'audience doivent déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier copie aux requérants aux adresses suivantes:

CanStates
M. Denis C. Fonteyne
CanStates Gas Marketing
144, 4e Avenue s.-o.,
pièce 1220
Calgary (Alberta)
T2P 3N4
Télécopieur: (403) 264-6484
et
Me Stanley Carscallen
Carscallen Lockwood
avocats
15e étage, Place Canada
407, 2e Rue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 2Y3
Télécopieur: (403) 262-2952

FSC
Me Stephen H. Lockwood
Carscallen Lockwood
avocats
15e étage, Place Canada
407, 2e Rue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 2Y3
Télécopieur: (403) 262-2952
et
M. Patrick LaStrapes
Manager, Gas Supply and Transportation
Falcon Seaboard Oil Company
Five Post Oak Park
Room 1400
Houston, Texas 77027
Télécopieur: (713) 622-0045

Ramarro
M. Wayne Sharp
Président
Ramarro Resources Ltd.
Pièce 400
1240, chemin Kensington n.-o.
Calgary (Alberta)
Télécopieur: (403) 270-0366

Vector
M. Jack Kaston
Président
Vector Energy Inc.
Bow Valley Square 4, pièce 2140
250, 6e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
Télécopieur: (403) 269-6020
et
M. Peter J. McIntyre
Burnet, Duckworth & Palmer
425, 1ère rue s.-o., pièce 3200
Calgary (Alberta)
T2P 3L8
Télécopieur: (403) 260-0332

Chaque requérant fournira une copie de sa demande à chaque intervenant.

La date limite de réception des interventions écrites est le 27 novembre 1989. La Secrétaire publiera par la suite une liste des intervenants.

Les personnes qui désirent faire des commentaires relativement à une ou plusieurs des demandes devraient écrire à la Secrétaire de l'Office et envoyer copie de leur lettre au requérant concerné, aux adresses susmentionnées, d'ici **le 5 janvier 1990.**

On peut obtenir des renseignements sur la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-6-89) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** qui régissent toutes les audiences (en anglais et en français) en faisant une demande par écrit auprès de la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation, au (613) 998-7204.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

Nécrologie

BOISVERT

SAINT-ALBERT - Le 21 octobre 1989, à l'âge de 86 ans, après une longue maladie, est décédé M. Rodolphe Boisvert, au Norwood Auxiliary Hospital, d'Edmonton. Il était le fils de feu Cléophas Boisvert et Paméla Roy, originaire de Saint-Gabriel de Brandon au Québec.

Étant doté d'un esprit plutôt aventurier, il se dirigea en 1926 soit à l'âge de 23 ans vers la région de Willow Bunch, Saskatchewan. Il y travailla d'abord dans les mines de charbon de l'endroit, pour ensuite s'établir sur une ferme.

En 1934, il épousa Mlle Yvonne Dauphinais, en l'église de Saint-Ignace-des-Saules à Willow Bunch. Mgr Henri Kuegener a béni cette union. M. et Mme Boisvert, s'installèrent donc à cet endroit. Six enfants sont nés du couple Boisvert.

En 1951, M. Boisvert, déménagea à Legal, Alberta, où il devint promoteur des machineries aratoires, pour ensuite s'adonner à nouveau aux travaux de sa ferme, à Legal.

En 1967, on le retrouve à Saint-Albert, s'initiant à une 3e carrière, celle de concierge, au Foyer Youville de S.A.

En 1977, le couple Boisvert devint pensionnaire au Foyer Youville, où Mme Boisvert, est décédée en 1981.

M. Boisvert laisse dans le deuil, un garçon et cinq filles: Léo, (Hélène) Léo est Sergent d'État Major de la G.R.C. à Régina en Saskatchewan; Thérèse (Laurier), Régimbald, Saint-Albert; Lilliane Trihart, Edmonton; Denise (Marcel) Bergecin, Calgary; Aline (Rémi) Blackburn, Saint-Albert; Bernadette Maruschak, Saint-Albert; 19 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Également deux frères et cinq soeurs: Gabriel et Paul-Émile, de Saint-Gabriel; Mmes Armandine L'épicier, Saint-Félix-de-Valois; Aline Armstrong, Saint-Gabriel, Jeanne Champagne, Saint-Agathe; Olivette Nadeau, Montréal; Lucienne Pichette, Providence Rhode Island.

Les prières ont eu lieu, le lundi 23 octobre 1989, à la chapelle Connelly McKinley, de Saint-Albert, présidées par le Père Maurice Beauregard, O.M.I., chapelain de la communauté francophone de S.A.

De nombreux parents et amis sont venus rendre un dernier hommage à M. Boisvert. Les funérailles ont eu lieu le lendemain. Le Père Peter Doherty, O.M.I. de Saint-Albert officiait la cérémonie.

À la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Baisse prévue du prix des aliments d'ici décembre

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Selon les économistes d'Agriculture Canada, le prix des aliments devrait baisser légèrement d'ici la fin de l'année. Cette baisse selon les économistes sera surtout dûe à la diminution saisonnière du prix des fruits et des légumes ainsi qu'à une chute du prix du dindon.

La baisse du coût des fruits et des légumes devrait surtout se faire sentir au niveau des fruits et légumes en conserve.

Malgré cette baisse temporaire des prix, Agriculture Canada prévoit qu'au cours de l'année 1989, la hausse des prix des aliments auront globalement augmentés de 3 à 4%. En 1990, toujours selon Agriculture Canada, les prix devraient s'accroître de 3 à 5%. La hausse du coût des aliments devrait surtout se faire sentir au niveau du poulet, des céréales fourragères, et du porc.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

O.D.

Professionnels

Cartes d'affaires

Les investissements de CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante;
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1988 et les prévisions pour 1989 et 1990. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1988
dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

	OUEST DU CANADA (1)	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES (2)
Traction	42 571 348 $	12 345 691 $
Autre matériel roulant	28 285 301	–
Voies :		
Tunnel du col de Rogers	84 333 561	24 456 733
Autres	110 297 729	42 812 623
	194 631 290	67 269 356
Triages et installations de réparation et de fabrication	24 881 503	7 779 719
Points de chargement et déchargement (Terminaux)	2 726 316	–
Recherche et développement	–	–
DÉPENSES TOTALES	293 095 758 $	87 394 766 $

(1) La part des investissements destinés à tout le réseau qui s'applique à l'ouest du Canada a été établie en calculant le ratio des tonnes-milles brutes dans l'Ouest sur les tonnes-milles brutes de tout le réseau (74 pour cent), d'après les plus récentes prévisions de gestion.
(2) Pour les investissements communs au transport de toutes les marchandises, les montants des investissements considérés comme «destinés au transport des céréales» ont été établis comme représentant 29 pour cent des montants de ceux qui sont effectués dans l'ouest du Canada.

DÉPENSES DE CP RAIL EN 1988
pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Aux dépenses d'entretien ci-après s'ajoutent 3 999 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1988 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

Rails et attaches	6 549 497 $
Aiguillages	1 290 144
Tournées de la voie	4 037 799
Autre entretien de la voie	3 836 558
Déneigement	1 087 040
Bâtiments le long de l'emprise	495 587
Ponts et ponceaux	3 052 164
Traverses	2 509 296
Renouvellement du ballast et nivellement	7 032 675
Désherbage et clôtures	2 531 172
Fossés et remblais	1 924 707
Divers	735 444
TOTAL	35 082 083 $

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1989-1990

dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) Soumis le 14 avril 1989

1. Traction

On ne prévoit pas passer de commandes pour des locomotives en 1989 et 1990. Les 25 locomotives commandées en 1988 devraient entrer en service au début de 1989 et elles seront dotées du système antipatinage, ou système PTC (Positive Traction Control). On prévoit aussi doter 40 autres locomotives du système antipatinage, en 1989. Par ailleurs, 44 locomotives seront remises à neuf en 1989.

2. Wagons

CP Rail doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1988, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 1 050 wagons couverts et 9 527 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts que CP Rail doit fournir pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande.

Avec le temps, le parc de wagons couverts de CP Rail diminuera par suite de l'usure. En 1986, CP Rail a mis en oeuvre une politique consistant à limiter l'utilisation des wagons couverts aux seules lignes où la capacité de chargement ne permet pas l'utilisation efficace de wagons-trémies. La rationalisation et la remise en état de ces lignes se poursuivent afin d'assurer un service de transport plus efficace par l'élimination ultérieure du recours aux wagons couverts dans le transport des céréales.

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1989-1990. La demande à court terme de volumes inattendus sera satisfaite par la location à court terme ou la redistribution du matériel de CP Rail venant d'autres services. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie se traduira par une meilleure utilisation du matériel et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie

a) Renouvellement

Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour tout le réseau en 1989 et 1990 :

	Approuvé pour 1989	Prévu pour 1990
Rail neuf(milles)	207	193
Rail de réemploi (milles)	75	87
Ballast (milles)	306	284
Traverses	725 000	780 000

b) Capacité des lignes principales

En 1989 et 1990, la ligne principale entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Consciente d'une diminution de la capacité entre Swift Current et Medicine Hat, CP Rail a entrepris, en 1988, un programme de prolongement des voies d'évitement. En 1989, deux voies d'évitement de la subdivision de Maple Creek seront prolongées.

c) Embranchements particuliers

CP Rail est consciente des efforts déployés par les producteurs de céréales pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos en bordure du réseau et elle comprend que l'accroissement des voies de silos serait avantageux à la fois pour eux et pour elle. Elle contribue actuellement aux frais de construction des voies de silos en vue d'assurer le traitement efficace des wagons céréaliers et s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront sa capacité et son service. Une exploitation plus efficace fera baisser les prix pour le producteur.

d) Expansion

En 1989 et 1990, CP Rail compte poursuivre ou entreprendre, dans l'ouest du Canada, les projets d'immobilisations ci-après, qui seront bénéfiques pour le transport des céréales.

- Poursuite du programme d'implantation des détecteurs de boîtes chaudes, appareils employés pour déceler et localiser les roulements de roue qui surchauffent.
- Poursuite de l'implantation de systèmes radio pour les régulateurs en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, afin de réduire les retards des trains et les temps morts pour les équipes d'entretien de la voie.
- Poursuite du programme de six ans pour le prolongement de 12 voies d'évitement dans les subdivisions de Brooks et de Maple Creek, en vue de faciliter la circulation des trains dans ce territoire.
- Acquisition d'autre matériel doté du système antipatinage afin d'améliorer le rendement et la capacité du parc de locomotives pour la manutention des marchandises en vrac dans l'ouest du Canada.
- Poursuite dans tout le réseau, là où les besoins l'exigent, de l'utilisation de la traction au moyen de locomotives télécommandées (trains à commande Locotrol) afin d'allonger certains trains et d'en améliorer la conduite.
- Achèvement des travaux de modernisation des ateliers diesel d'Alyth (Calgary) de même que remplacement de la machine à reprofiler les roues, à Winnipeg.

AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Aux termes du paragraphe 55 (1) de la LTGO, CP Rail doit «[tenir] des assemblées publiques pendant [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettre à la compagnie d'«améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1990:

1er mars—Lethbridge, Alb.
2 mars—Lethbridge, Alb.
14 mars—Esterhazy, Sask.
15 mars—Moose Jaw, Sask.
28 mars—Brandon, Man.
29 mars—Brandon, Man.

Il est possible de se procurer des copies de ces rapports dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante:

CP Rail
Grain Communications
1716-One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3

les Partenaires céréaliers

CP Rail